

**Marcel
Plante
vainqueur
du
Dog-Derby**

Lire résultats et
commentaires
en pages 12 et 17

LE COURRIER

**Montmagny
L'Islet**

79e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, JEUDI LE 24 JANVIER 1963

No 37

Le Dr Laurent Lizotte au ministère de la Santé

(LIRE EN PAGE 2)

Premier-Montmagny

**Emmaüs
Montmagny-
L'Islet**

(LIRE EN PAGE 4)

**Opinion
sur la
nouvelle
chanson
du
Carnaval**

(LIRE EN PAGE 4)

A cause du régime d'austérité

Pas de facteurs pour le moment à Montmagny

(LIRE EN PAGE 3)

A St-Jean-Port-Joli

Nouvel éclairage sur l'avenue de Gaspé

(Lire en page 9)

**Le Carnaval des Jeunes débutera
DEMAIN SOIR**

**VENTE du Bonhomme Spatial
SAMEDI**

Programme officiel du 3e Carnaval d'Hiver de Montmagny

Du 3 au 26 Février 1963

Dimanche après-midi, le 3 février.
Ouverture du 3ième Carnaval d'Hiver de Montmagny. — Parade, arrivée de "Vole au Vent" (le joyeux personnage).
Mardi soir, 5 février.
Soirée des Seigneuries.
Mercredi soir, le 6 février.
Soirée à St-Pamphile (Seigneurie Lemoine).
Vendredi soir, le 8 février.
Danse en plein air au Château de Glace.
Samedi soir, le 9 février.
Soirée du "Clan des Amis".
Dimanche après-midi, 10 fév.
Course de Ski-Duos.
Dimanche soir, le 10 février.
Soirée à Ste-Lucie (Seigneurie Lemoine).
Mardi soir, le 12 février.
Soirée des Seigneuries.
Jeudi soir, le 14 février.
"Sleigh Ride".
Vendredi soir, le 15 février.

Danse en plein air en face de la Tabagie St-Mathieu.
Samedi soir, le 16 février.
Le Grand Bal au Centre Civique.
Dimanche soir, 17 février.
Soirée récréative, danse avec le Club "Le Bûche-Pierre Masson (Séraphin), Orchestre, spectacle avec Jeanron", Légion Canadienne.
Mardi soir, 19 février.
Concert à l'école Beaubien (Jeunesses Musicales du Canada).
Mercredi soir, 20 février.
Soirée en l'honneur de Madame de Montmagny (1963).
Vendredi soir, 22 février.
Danse en plein air sur la 3ième Avenue.
Samedi après-midi, 23 février.
Concours "Sougue à la corde" (au Centre Civique).
Samedi soir, 23 février.
"Barn Dance" au Club "Le Bûcheron".
Dimanche après-midi et soir, 24 février.
Ballon-Balai ou souper canadien.
Mardi soir, 26 février.
Bal travesti du Club Rotary au Centre Civique. Danse en plein air. Dévoilement de l'identité de "Vole au Vent". Clôture du Carnaval d'Hiver 1963 à 11.00 p.m.
PS: Quelques manifestations pré-carnaval à venir.
Jeudi soir, le 24 janvier.
"Buffet-Dansant" en l'honneur des ex-présidents des Carnavals 1961 et 1962 et présentation des Châtelaines du Carnaval 1963 au Club "Le Bûcheron", à 7 h. 30 p.m.
Samedi, le 2 février.
Vente de la Flamme du Carnaval. Attribution des prix le soir, entre 11 hres et minuit sur les ondes de CKBM.

Concours de monuments de glace

Cette année encore, le Carnaval de Montmagny lance un grand concours de monuments de neige ou de glace et invite tous les citoyens à démontrer leur goût et leur talent dans ce domaine.
La date du jugement sera déterminée plus tard. Les trophées et les prix sont gracieusement offerts par Jules Côté, distributeur local de la Brasserie Dow.

Le même concours-variété se fera dans les autres Ecoles du Cours Primaire: soit le 2 février, dans l'Ecole St-Thomas; le 9, dans l'Ecole St-Mathieu; le 16, dans l'Ecole du Boulevard et le 23, dans l'Ecole Saint-Pie. Il serait superflu de mentionner l'intérêt que prendront les enfants dans ce genre d'activités.
MONUMENTS DE NEIGE :
C'est lundi prochain, à 1 h. 45 p.m., que ce populaire concours sera annoncé officiellement pour tous les enfants de Montmagny. Les jeunes apprendront alors, par le truchement du poste de radio local CKBM les détails et les conditions du concours des MONUMENTS. Une chose est déjà assurée: il y aura de très nombreux prix attachés à ce Concours. Les jeunes pourront exécuter n'importe quel sujet qui se rattache, fusée, ogive, capsule, planète, base de lancement, etc.).



LE MINISTRE DE LA SANTE de la province de Québec, le docteur Alphonse Couturier, vient de créer, au sein de son ministère, l'organisation des services de santé d'urgence et ceci en prévision de désastres ou d'un état de désastre produit par des causes naturelles ou par une guerre, selon l'expression même de l'arrêté ministériel. Le

titulaire de ce nouveau poste sera le docteur Laurent Lizotte, ancien député de Montmagny à l'Assemblée législative. M. Lizotte est capitaine de l'Armée et entre immédiatement en fonction dès sa nomination. Le brigadier général Fernand Caron accompagnait M. Lizotte. Il est directeur de la protection civile pour la province de Québec.

Le Dr Laurent Lizotte au Ministère de la Santé

Organiser, coordonner et diriger le système d'entraide mutuel des hôpitaux et des sociétés paramédicales ou philanthropiques, conseiller le coordonnateur de la protection civile en toute matière de santé d'urgence et sur l'emploi du personnel médical et paramédical,

sur l'établissement stratégique des hôpitaux d'urgence et des centres avancés de traitements, telles seront les principales fonctions du service d'urgence que vient d'instituer, dans son ministère, le ministre de la Santé du Québec, l'hon. Alphonse Couturier, m.d.

Le directeur de ce service sera le docteur Laurent Lizotte. Médecin et chirurgien, le docteur Lizotte a également une grande expérience dans le domaine de la protection civile. En effet, capitaine dans l'Armée, il a subi un entraînement intensif au Camporden et il a eu la responsabilité, dans ce domaine, des régions de Montmagny et de Québec, de Lévis et de Baucce.

Les attributions du service d'urgence, outre celles que nous avons mentionnées au début, sont nombreuses: en collaboration avec les directeurs de zones (de la Protection Civile) et les médecins hygiénistes directeurs de districts sanitaires de la province, il organisera et vérifiera l'efficacité du Service de santé d'urgence dans chaque zone. Il aura la haute main sur la distribution et l'emploi, selon l'entente fédérale-provinciale, du matériel médical et paramédical. Il devra établir des relations et maintenir des rapports étroits avec le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province, les Collèges de Chirurgiens-dentistes, des Pharmaciens et des médecins vétérinaires, ainsi qu'avec les écoles de ces facultés aux fins d'y exposer et d'expliquer le programme du Service de santé d'urgence. Le service sera doté d'un système de recherches et de statistiques. Il travaillera en collaboration avec le Service de Santé d'urgence du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social et avec le service de Protection civile du Québec.

Le Carnaval "SPATIAL" des Jeunes débute demain soir

LES JEUNES A L'ACTION...
Les activités ne manqueront certes pas dans le Premier Carnaval des Jeunes de Montmagny. Dans une colonne spéciale, les lecteurs du journal ont pu lire le programme en ce qui a trait aux connaissances d'une partie des activités sportives. Ces quelques lignes pourront vous renseigner sur quelques-unes des autres activités du Carnaval SPATIAL des Jeunes.

CONCOURS D'AMATEURS ET QUIZZ :
Dès cette semaine, c'est-à-dire samedi à 9 h. 30, les jeunes du Cours Primaire fréquentant l'Ecole Beaubien sont invités à se rendre dans la grande salle de leur Ecole pour le fabuleux programme SPATIAL, comportant de nombreux numéros d'amateurs; des chants, des récitations, des mimes, des "bans" etc. La somme de \$100.00 sera allouée et distribuée en cadeaux et en prix.

Le même concours-variété se fera dans les autres Ecoles du Cours Primaire: soit le 2 février, dans l'Ecole St-Thomas; le 9, dans l'Ecole St-Mathieu; le 16, dans l'Ecole du Boulevard et le 23, dans l'Ecole Saint-Pie. Il serait superflu de mentionner l'intérêt que prendront les enfants dans ce genre d'activités.

MONUMENTS DE NEIGE :
C'est lundi prochain, à 1 h. 45 p.m., que ce populaire concours sera annoncé officiellement pour tous les enfants de Montmagny. Les jeunes apprendront alors, par le truchement du poste de radio local CKBM les détails et les conditions du concours des MONUMENTS. Une chose est déjà assurée: il y aura de très nombreux prix attachés à ce Concours. Les jeunes pourront exécuter n'importe quel sujet qui se rattache, fusée, ogive, capsule, planète, base de lancement, etc.).

DANSES :
Au moins quatre grandes soirées de danse prendront place au cours du Carnaval SPATIAL des Jeunes. La première devant avoir lieu samedi le 2 février, dans la grande salle de l'Ecole Saint-Mathieu; la seconde soirée aura lieu le samedi suivant, dans la salle de Beaubien. A l'occasion de ces soirées, il y aura encore de nom-

breux prix: en plus de ceux accordés aux meilleurs danseurs ou danseuses; des prix de présence seront attribués tout au cours des soirées.

LE BONHOMME SPATIAL :
Le Bonhomme Spatial va s'efforcer de se gagner la faveur de tous les jeunes de Montmagny... Vous le verrez!

Assemblée de l'Association Libérale du comté

Vendredi le 1er février, à 8.30 h., se tiendra au local de la J.O.C. une assemblée pour la formation de l'Association Libérale du comté de Montmagny. A cette assemblée qui sera présidée par M. Pierre Tanguay, de Notre-Dame-du-Rosaire, on

procédera à l'élection d'un exécutif pour l'année 1963. Des cartes de membres sont actuellement en vente. On notera que, pour avoir droit de vote à l'assemblée, il faut posséder sa carte de membre.

Légion Canadienne

On est prié de noter que jeudi le 31 janvier, aura lieu à la Légion Royale Canadienne, une assemblée générale des membres. A cette occasion il y aura élection d'un nouveau bureau

de direction. Un appel est lancé à tous les vétérans qui sont membres. Cette assemblée sera d'une très grande importance pour l'avenir de la Légion à Montmagny.

Pour l'achat de votre montre Nivada — Longines — Universal Genève
Bagues de fiançailles. — Modèles exclusifs.
Bijoux de toute dernière nouveauté.
SERVICE COMPLET DE REPARATIONS
BIJOUTERIE RAYMOND ENR.
64, rue St-Jean-Baptiste. — Tél. : 758

Vous vêtir c'est bien... mais vous vêtir à la
Mercerie Chez Georges c'est encore mieux
42, rue St-Jean Baptiste riabits sur mesure Tél.: 215
Semi-Ready et Lombardi

Chaque vêtement **LOMBARDI** a un caractère distinctif et individuel.
Voici quelques points qui distinguent les vêtements **LOMBARDI** d'un vêtement de confection ordinaire.
• Service complet de pratique.
• Dessinateurs et coupeurs experts.
• Essais préparés à la main.
• Epaules, manches et bords faufilés à la main.
• Vêtement une fois fini, pressé sans hâte à la main, par des mains expérimentées.
• Une attention spéciale à tous les détails.
• Main d'oeuvre insurpassable à un prix relativement bas.
• Styles modernes sans excitation.
• Des coutures larges aux épaules et tours de bras rendent possible tous changements nécessaires.
• Une confection minutieuse et digne d'éloges.
VOYEZ VOTRE REPRESENTANT EXCLUSIF:
MERCERIE CHEZ GEORGES
42, rue St-Jean-Baptiste. Tél. : 215 — Montmagny.

Le régime d'austérité

Pas de facteurs pour le moment à Montmagny

La Chambre de Commerce a écrit dernièrement au Directeur du District postal de Québec pour savoir ce qu'il advenait de leur recensement pour l'installation d'un système de facteur à Montmagny. Le secrétaire a reçu une réponse à cette lettre et voici ce qu'elle dit: Présentement il est impossible de penser à installer un système de facteurs à Montmagny. Ce n'est

pas le manque de points d'arrêt qui en est la principale cause mais bien le régime d'austérité du Gouvernement fédéral. Le nombre de 2253 points d'arrêt a été trouvé lors de ce recensement. Les directeurs sont présentement à l'étude de la ligne de conduite qu'ils suivent dans cette affaire. Ils ont l'intention bien arrêtée de continuer à mousser ce projet.

Le secrétaire écrira à la Ville de Montmagny pour savoir ce qu'il advient de leur résolution, qu'ils ont soumise dernièrement au Conseil de Ville, au sujet de l'installation d'un luminaire en face de l'Ecole Louis-Jacques Casault et de faire respecter la zone de 30 milles à l'heure en cet endroit.

La prochaine assemblée générale de la Chambre aura lieu le 13 février. A cette occasion, nous aurons un invité spécial dans la personne de M. Yvon Sirois, directeur général adjoint de la Chambre de la Province de Québec. Les directeurs espèrent qu'un grand nombre de ses membres assisteront à cette assemblée.

André Paradis, secrétaire



HOMMAGE AUX EX-PRESIDENTS. — M. Maurice Marquis, président du 1er Carnaval d'Hiver de Montmagny et M. Benoit Morin, président du 2ième Carnaval, seront ce soir, l'objet d'une manifestation spéciale au Centre Sportif "Le Bûcheron". Un buffet sera suivi d'une danse.

Sortie des pompiers

Vendredi le 18 janvier, les pompiers furent appelés à St-Paul, afin de combattre un incendie qui s'est déclaré à la centrale téléphonique de St-Paul.

A leur arrivée, les pompiers durent se contenter de protéger les maisons environnantes car l'édifice était en flammes. Les dommages sont évalués à plus de 850,000.



LES PARTICIPANTS DU DOG-DERBY — Ci-dessus tous les participants et les organisateurs du Dog-Derby de samedi et dimanche. Au milieu d'eux, M. Eugène Létourneau, âgé

de 92 ans, à qui la compétition de fin de semaine a rappelé de bien beaux souvenirs. (Photo "Le Courrier" R. G.)



UNE EXPERIENCE FORMIDABLE!

Nos prévisions ont été dépassées: bien au-delà de 3,000 personnes ont assisté au Dog-Derby qui se tenait à Montmagny en fin de semaine.

A partir de samedi-midi, une effervescence peu ordinaire s'est emparée de nos rues. Les plus âgés se remémoraient avec un peu de nostalgie, les anciennes courses de chiens et de chevaux sur la rivière. Pour les plus jeunes, le Dog-Derby devenait un spectacle inédit et passionnant.

Nous ne pouvons que féliciter chaudement les organisateurs de cette compétition hors pair. Ils nous ont prouvé encore une fois que le succès dépend directement du dévouement et du travail d'organisation.

Point n'est besoin de souligner que la population de Montmagny et de la région souhaite ardemment qu'un Dog-Derby devienne une tradition annuelle à Montmagny.

Samedi, il a été rumeur qu'un chien avait trouvé la mort durant la compétition. Nous tenons à rassurer les sentimentaux que ce chien n'était pas mort mais tout simplement épuisé...

A l'an prochain pour le prochain Dog-Derby...

LE VIEUX "SNOREAU"

Mon oncle Isidore a profité du Dog-Derby pour terminer ses visites du Jour de l'An...

... et il a bien fait d'attendre, car depuis le premier janvier, les provisions se sont renouvelées...

Ce concours de circonstances a inspiré au cher oncle des phrases célèbres comme celle-ci: "Tout ce monde pour voir courir une centaine de chiens...! Je gage que si 100 humains couraient, il ne se trouverait pas 50 chiens pour les voir courir..."

Durant ces deux jours, mon oncle Isidore eut beaucoup d'autres inspirations de ce genre, mais il serait difficile de les insérer dans cette chronique...

...ET LA PETITE BENJAMINE...?

Mieux valut qu'elle ne fût jamais née!

Les discussions et les commentaires vont bon train sur la nouvelle chanson du Carnaval... Pas fameux les commentaires... et c'est tout normal...

En ce qui me concerne, j'ai exprimé mon opinion la semaine dernière et je n'ai pas à y revenir. D'aucuns nous accusent de vouloir mêler la politique à la discussion... C'est tellement facile et commode d'interpréter une simple taquinerie... surtout lorsqu'on est à court d'arguments...

On lâche aussi de temps en temps les grands mots de "critique destructive"; un autre mot passe-partout fait spécialement pour excuser les gaffes et les maladroites...

Tout de même, dans le cas qui nous intéresse ici, je me demande de quel côté se trouve "l'élément destructeur"... Du côté de ceux qui ont voulu mettre au rancart (ce qui n'est pas encore fait), la chanson-thème qui a présidé à la naissance du premier Carnaval, ou du côté de ceux qui veulent la maintenir et par là, peut-être aussi maintenir le Carnaval lui-même...?

Nous comprenons les ennuis que peut causer cette discussion à l'auteur de la nouvelle chanson du Carnaval et nous nous en excusons. La vie d'artiste a de ces exigences pénibles!... La rançon de la gloire...

Cependant, nous avons assisté à la naissance du Carnaval de Montmagny; nous avons été à même de constater le travail désintéressé qui s'y est accompli. C'est pourquoi nous tenons mordicus à ce que soient conservés les éléments qui ont fait le succès des deux premiers Carnavals d'Hiver.

Nous sommes peut-être sentimentaux...; nous avons néanmoins l'impression de n'être pas les seuls...

NOUVELLES BRÈVES

■ Ce soir, au Centre Sportif Le Bûcheron, buffet-dansant en l'honneur des anciens présidents du Carnaval: MM. Maurice Marquis et Benoit Morin.

■ Grande soirée du Club de Chasse et de Pêche, samedi soir prochain, le 26 janvier à 8 h. 30. Il y aura distribution de prix aux gagnants du concours de Chasse et Pêche pour l'année 1962.

■ Premier grand marathon de hockey organisé par la J.O.C. de Montmagny dimanche prochain dans la cour de l'Ecole Louis-Jacques Casault. Six clubs sont en lice. Rendez-vous des sportifs.

■ Mardi après-midi le 29 janvier, à la Salle des Chevaliers de Colomb, partie récréative au profit des œuvres des Filles d'Isabelle.

■ Mercredi soir, le 30 janvier, à la J.O.C., assemblée pour la formation de l'Association Libérale du comté. la Paroisse.

■ Vendredi soir, le 1er février, à la J.O.C., assemblée pour la formation libérale du comté.

(Suite à la page quinze)

CASE POSTALE 11 — 98 RUE ST-JEAN-BAPTISTE — TEL.: 340

PROUEZ LE MIEUX est le synonyme de
LEMIEUX ET PROULX, ENR.

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

LA BOITE A LETTRES

La nouvelle chanson du Carnaval

A quoi a-t-on pensé?

Montmagny, 21 janvier 1963
M. le Rédacteur.

Il m'a été donné d'entendre cette semaine à la radio, plus précisément à CKBM notre station radiophonique, la supposée nouvelle Chanson du Carnaval de Montmagny.

Il est à se demander à quoi pensaient les directeurs du carnaval, qui ont opté pour un tel changement; car sans être très versé dans la musique, l'on peut affirmer très facilement que cette nouvelle chanson n'a pas de comparaison possible avec celle du 1er et 2e carnaval de Montmagny.

Le rythme de valse sur lequel est composée cette chanson, ne donnera certainement pas l'entrain et l'enthousiasme que l'on retrouve dans celle des deux dernières années.

De plus j'ai appris que cette nouvelle composition était l'oeuvre de Me Guy Bertrand, qui l'avait composée en premier lieu pour le Carnaval de Sherbrooke, où il séjournait à cette époque, ne lui en déplaise, je crois qu'il est plus versé dans l'art oratoire et dans le code de la loi, que dans l'art musical.

J'admets que pour un profane, c'est peut-être un chef-d'oeuvre mais tous les magnymontois ne sont pas de cet avis et avant d'essayer d'imposer à la population le dit "chef-d'oeuvre" il aurait fallu mieux pour Me Bertrand et les directeurs du carnaval de le soumettre au jugement du public.

C'est très beau d'avoir de l'ambition et d'aller de l'avant avec notre carnaval, mais de là à changer ce que le public a accepté depuis le début comme un genre de marque de commerce, sa chanson et son Vol au Vent, tous les deux créés spécialement pour eux, je ne vois pas quelle raison l'on pourrait invoquer pour opérer un tel changement.

Québec a son bonhomme et sa chanson depuis le 1er Carnaval et malgré que certaines personnes ont essayé d'en imposer de nouvelles la lère qui fut enregistrée par Pierrette Roy reste la seule et unique chanson reconnue par l'organisation du Carnaval de Québec.

Il me semble que, si un état de chose est bon ailleurs pourquoi ne le saurait-il pas chez nous; nous ne sommes pas plus bêtes ni plus arriérés que les gens de Québec.

En fait de quoi je peux affirmer catégoriquement que la création de notre chanson "C'est Carnaval à Montmagny" créée spécialement pour nous par un artiste canadien-français reconnu, M. Marius Delisle, est notre propriété privée tout comme Vol-au-Vent et constitue pour les Magnymontois comme la marque de commerce de leur Carnaval, et ne peut et ne doit être changé par qui que ce soit, n'en déplaise à certains messieurs.

De plus, je crois qu'il est du devoir des gens de chez nous de protester contre un tel changement effectué à leur chanson et cela sans au préalable avoir demandé l'opinion publique.

On peut se permettre de rajouter des couplets nouveaux si l'on veut, mais pour ce qui est de la musique et de l'air de notre chanson elle doit demeurer comme l'original.

J'ose espérer que ma lettre portera fruit et rétablira un fait existant qu'on avait biffé tout bonnement par pure fantaisie; car si l'on veut garder à notre carnaval son cachet particulier à Montmagny, il faut tout au moins lui garder ses propriétés privées qui l'ont fait connaître et accepter du public, et c'est ainsi que les Magnymontois feront tout en leur possible pour le rendre le plus gai et le plus beau possible afin qu'il vive encore longtemps dans l'avenir.

Un mordru du Carnaval de Montmagny.

L'éducation doit s'inspirer d'amour

D'une génération à l'autre, des idées neuves sont développées, des principes nouveaux sont mis en branle dont la mise en oeuvre suscite souvent des conflits et de l'incompréhension entre parents et enfants.

La transition ne provoquera pas d'animosités réciproques, les conflits possibles s'aplaniront, si de part et d'autre, l'amour règne. Les parents doivent d'abord accepter avec joie les enfants que Dieu leur donne. D'aucuns diront "Ca va de soi". Pourtant, plus nombreux qu'on pense sont les enfants qui ne se sentent pas les bienvenus, chez eux, parce qu'on leur compli-

que la vie, peut-être inconsciemment, ou parce qu'on les abandonne très facilement à des mains étrangères, pour des sorties récréatives nombreuses ou sous prétexte d'améliorer, par le double travail à l'extérieur, des parents, le confort familial.

Même en 1963, les parents ont le devoir de corriger leurs enfants. Mais tout est ici question de dosage: corriger, oui, mais ne pas trop corriger. Il ne faut pas que nos enfants puissent dire de nous: "Ils sont toujours sur mon dos".

Certains parents, par exemple, considèrent leurs enfants d'âge scolaire comme des "machines à

étudier." Ils sont, bien sûrs, inspirés par de bons motifs: "J'ai assez souffert de ne pas être instruits; toi, au moins, tu vas te tirer d'affaire." Il reste, cependant, que des enfants ont besoin d'exercice, de grand air, de distractions. On doit tâcher de réaliser, chez eux, un harmonieux équilibre entre le travail, les loisirs et le sommeil, et se rendre compte qu'un adolescent, entre autres, est autre chose qu'une eruche à remplir, qu'il est aussi un corps à former, un coeur qui aime.

La crainte et le respect ont un rôle à jouer dans l'éducation des jeunes, mais plus encore l'amour compréhensif, qui ne brime pas l'initiative, mais la dirige par le dialogue confiant et affectueux.

Des conversations familiales et régulières avec les jeunes, des contacts suivis et sans préjugés éviteront qu'ils se replient sur eux-mêmes pour siroter le vin de la révolte. Si, au contraire, notre autorité est agressive, intransigente et pointilleuse, nous les invitons implicitement au mépris de toute autorité qui conduit à vivre en marge de toute loi divine et humaine.

On affirme souvent que la jeunesse est la plus belle époque de la vie. Si nos adolescents d'aujourd'hui en doutent si fort, il y a tout lieu, pour nous parents, de nous demander si l'éducation que nous tentons de leur donner est imprégnée d'amour vrai et de bienveillance élaïvoyante. Ce qui n'exclut pas une fermeté de bon aloi.

J. Roland LANDRY,
Président.

Association Parents-Maitres
St-Nicolas.

couvrant l'Amérique du Nord, d'appareillage devant servir à l'enseignement de l'électronique et de l'électrotechnique de même que de l'appareillage de laboratoire. De plus, nous avons obtenu du Ministère de l'Industrie et du Commerce, l'accès à tous les services du Ministère, ce qui, pour une nouvelle industrie, représente un personnel attaché à la recherche de tout genre, d'une importance que nous ne pourrions jamais nous procurer à titre privé.

Nous avons donc fondé une société à laquelle semblent se rallier tous les corps publics d'une façon directe et, instinctivement, la population entière désire y apporter une aide quelconque. Sous ces auspices, nous sommes non seulement assurés du succès, mais nous sommes voués à l'édification d'un complexe industriel très élaboré.

MERCI.

Allocution de M. Louis Jobidon

C'est avec une très grande fierté qu'au nom de notre bureau de direction, j'ai à vous faire part de la naissance d'une nouvelle industrie portant le nom de SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE TECHNIQUE INC.

Votre présence ici témoigne de l'importance que vous donnez à un tel événement. Nous admettons tous que l'industrie secondaire présente aujourd'hui un apport social que l'on ne peut plus sous-estimer. Elle contribue à la stabilité de l'emploi, elle est une barrière à l'exportation de nos capitaux tout comme un outil à leur récupération. Nous contribuons donc à notre stabilité financière. Une autre qualité importante que présentera notre industrie est dans l'appel à la haute technique. Nous serons donc un milieu propice à nos universitaires et techniciens.

Notre début est très récent; il ne remonte qu'à la mi-octobre 1962. Grâce à un nouvel esprit ou à un réveil de conscience chez nous, nous avons pu, en quelques semaines, réunir capitaux et technique autour de l'idée de fondation d'une société industrielle.

Selon l'ordre historique des événements, nous avons débuté par la recherche de locaux convenables. Nous avons trouvé l'ancien manège militaire de Lauzon, propriété de la ville et occupé par le Centre Social de Lauzon, présidé par M. Pierre Ruel. Tous les intéressés se sont réunis un dimanche matin à la demande du syndicat industriel, présidé par M. Roy. Monsieur le maire de Lauzon avec tout son conseil de ville était présent, de même que l'exécutif de la Chambre de Commerce et celui du centre Social. Simplement sur-

foi de notre représentation, la société n'étant pas encore formée, unanimement, l'on accède à notre demande de nous louer l'édifice. Un sincère merci à Lauzon. Puis ce fut la formation de la société, impliquant l'appel des capitaux. Cette partie du travail fut réalisée sous la surveillance et les conseils techniques en question financière de M. Jacques Fortier, de la Maison Chabot, Fortier & Hawey. Grâce à une structure bien agencée, nous avons en une seule réunion — groupant des invités choisis à participer dans la nouvelle entreprise — convenu à la fondation de la société.

Puis ce fut l'élaboration du texte de notre charte sous l'apport Bernardin Blanchet et André Monast. Notre charte nous permet un champ d'action assez vaste, c'est-à-dire tout ce qui touche le génie électrique, mécanique, chimique et métallurgique.

Nous optons pour débiter, l'appareillage électrique. Nous aurons donc en œuvre dès la fin de janvier, des productions de centre de service électrique, tableaux de contrôle d'éclairage, caniveaux distributeurs, pour après, évoluer assez rapidement vers l'appareillage selon un programme prédéterminé.

La création d'une industrie peut être une affaire complexe demandant de la part de tous des efforts assez marqués, mais on ne doit pas passer sous silence l'apport extérieur, non intéressé directement mais extrêmement précieux; pour n'en citer que quelques-uns, nommons le Bureau Métropolitain de l'Industrie et du Commerce qui, entre autre, nous a déjà obtenu de la Maison TELECOM de Paris, un droit de fabrication sous licence,

COURRIER Montmagny L'Islet
Droit et Justice



Directeur-gérant
MAURICE MARQUIS

Assistant directeur
LOUISE MARQUIS

Administration
DENISE MARQUIS

Service des nouvelles
et rédaction
GASTON BOUCHER

Photographe
RENALD GAGNE

Publicité
LUCIEN BLAIS

Imprimé par les
EDITIONS MARQUIS LTEE
Route Trans Canada
Montmagny, Tél.: 37

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéro et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Abonnement:
CANADA \$2.00 par année
ÉTATS-UNIS \$2.75 par année
Prix de l'exemplaire, .05 cents.

Emmaüs Montmagny-L'Islet

Cette semaine, un groupe de citoyens de notre ville se réunissait afin de discuter de la possibilité d'établissement d'un Comptoir d'Emmaüs qui desservira Montmagny et la région. Déjà les bases de l'œuvre ont été établies et bientôt le Comptoir d'Emmaüs sera en mesure de soulager la misère et la pauvreté.

Personnellement, je considère comme un privilège et un honneur pour une ville de posséder un Comptoir d'Emmaüs. Il donne à chacun la chance et le bonheur de pratiquer une charité concrète et agissante. Fondée par l'abbé Pierre, cette œuvre est originaire de France, pays qui a aussi donné au monde un champion de la charité: saint-Vincent-de-Paul. Horrifié par la misère qui régnait à Paris, l'abbé Pierre, cet autre Monsieur Vincent du vingtième siècle, rencontra quelques hommes de grand cœur qui comprirent leurs responsabilités et répondirent

généreusement à sa demande. Après quelques semaines, l'abbé Pierre avait réussi à recueillir de l'argent et des effets équivalents à un demi million de dollars.

Encouragé par cet élan de charité, l'abbé Pierre visita ensuite le Canada où, disait-il, "les rigueurs de l'hiver m'effrayaient..." Il parcourut les grandes villes, parla de justice, d'amour, adapta le message évangélique aux exigences du vingtième siècle. L'idée magnifique se fraya un chemin. Au moyen de la presse, de la radio et de la télévision, les convaincus expliquaient sans relâche l'esprit d'Emmaüs, sa raison d'être. Après maintes difficultés, un Comptoir fut ouvert à Québec. De partout les dons affluaient, et bientôt le local s'emplit de meubles, de jouets, de livres, de bibelots et de tous les articles susceptibles d'être utiles aux familles nécessiteuses. Ces objets sont vendus à prix minimes, de dix sous peut-être, à cinq dollars. Actuellement, le Comptoir d'Emmaüs de

Québec, établi dans un immeuble de quatre étages, aide physiquement et moralement le petit salarié en lui évitant de sombrer dans la misère et parfois dans le désespoir.

Dans nos comtés de Montmagny-L'Islet, la misère existe, la faim existe et un Comptoir d'Emmaüs apparaît comme un des moyens les plus efficaces de soulager cette misère et cette faim. D'ici quelques jours, chacun de nous aura l'occasion de voir Emmaüs Montmagny-L'Islet à l'œuvre. Faisons-lui bon accueil et nous en serons premiers récompensés par la joie et les sentiments de fraternité profonde qu'ils nous communiqueront.

En ces temps où le confort côtoie la misère la plus noire, ce message ne peut rester sans échos dans nos âmes chrétiennes; le message de l'abbé Pierre, celui qui s'est identifié avec la charité.

Gaston BOUCHER

EDITORIAL

Service téléphonique à St-Paul-du-Buton, Cté Montmagny

A la suite de l'incendie qui détruisit complètement la maison abritant le Central de St-Paul du Buton de la Compagnie de Téléphone de St-Philémon Eng., propriété de Monsieur Gérard Prévost, les abonnés de cette localité se voyaient privés du service téléphonique pour une période indéfinie.

Messieurs Claude Benoit et Jean-Marie Joseph, respectivement Surveillant des Affaires Commerciales et Surveillant-Contremaître du Réseau pour la section de l'ouest de la Compagnie Québec-Téléphone, rencontrèrent Monsieur Prévost vendredi avant-midi et lui offrirent toute la collaboration de leur Compagnie pour la remise en fonction du service téléphonique.

C'est ainsi que dès vendredi midi, les employés de Québec-Télépho-

ne se mettaient au travail tant à St-Paul qu'à Rimouski et réussirent à rétablir le service téléphonique dans un temps record. Pendant qu'à St-Paul on s'affairait à la pose de câbles et à la préparation d'un nouveau local chez Monsieur Joseph Laferrière, à Rimouski on rassemblait tout l'équipement nécessaire à une telle installation.

L'équipement arriva à St-Paul samedi midi et environ douze (12) heures plus tard, soit seulement trente-six (36) heures après les débuts des travaux, tout était en place, prêt à fonctionner.

Le Central de St-Paul fournit le service téléphonique à une partie du haut du comté de Montmagny soit les paroisses de St-Paul et de Ste-Euphémie et il sert à acheminer les appels interurbains venant de Ste-Apolline et Rosaire.

3e Carnaval d'Hiver de Montmagny

DU 3 AU 26 FEVRIER 1963

Madame de Montmagny, 1962: Mlle Rolande Després.

Monsieur de Montmagny, 1962: M. Jean-Marie Dionne.

"Vole au Vent" — Le joyeux personnage en 1962: Jean-Marc Blanchet.

Seigneurie De La Naudière: Seigneur: Roger Fréchette; Assistant seigneur: Ghislain Boulanger; Chatelaine: Pierrette Morin.

Seigneurie Dupuis: Seigneur: Dr. Jean Poitras; Assistant seigneur: Gérard Maurais; Chatelaine: Micheline Laflamme. Seigneurie Lemoyne:

Seigneur: Louis Brousseau; Assistant seigneur: André Fournier; Chatelaine: France Nicole.

Seigneurie Vincelotte: Seigneur: Martin Morin; Assistant seigneur: Jean-Marc Blanchet; Chatelaine: Raymonde Albert.

P.S.: Le choix au hasard de Madame De Montmagny 1963 et de Monsieur de Montmagny 1963 se fera dimanche le 24 février prochain lors d'une grande manifestation, le maître de cérémonie sera Jean-Pierre Masson (Séraphin). Le nom de "Vole au Vent", notre joyeux personnage pour 1963, sera connu mardi le 26 février, à la fin du Carnaval.

Steven GUAY, publ.

Concours de vitrines

Le Carnaval de Montmagny invite tous les marchands et les industriels de la ville à faire des décorations extérieures ou à ériger des vitrines spéciales à l'occasion du Carnaval.

Des prix seront attribués aux plus belles réalisations par Jules Côté Ltée, distributeur local de la Brasserie Dow.

Accident

Le 20 janvier dernier est survenu un accrochage à l'angle des rues St-Louis et de la Fabrique, entre le véhicule de M. Clément Sylvestre et celui de M. Lucien Gendron. Les dommages sont minimes.



PRIX SPECIAL — M. Maurice Marquis, remet à M. Paul-J. Brown, une plaque-souvenir offerte par les Editions Marquis Ltée, au plus

bel attelage. A l'extrême gauche, M. Roland Desroches, président du Carnaval. (Photo "Le Courrier" R. G.)

Cours d'arpentage



M. Robert Després, ingénieur professionnel donnera des cours d'arpentage aux professeurs de l'Ecole de Métiers de Montmagny.

Ces 150 heures de cours porteront sur la théorie et les mathématiques de l'arpentage, sur l'instrumentation, la mise en plan et les calculs. Les cours sont mis à la disposition des professeurs et des techniciens de la région par le ministère de l'Aide à la Jeunesse.

Assemblée de l'Association Libérale ville-paroisse

Mercredi soir prochain, le 30 janvier, à 8.30 hres, aura lieu au local de la J.O.C., une assemblée pour la formation de l'Association Libérale de la ville et de la paroisse. A cette assemblée qui sera présidée par M. Gérard Thi-

bault, on procédera à l'élection d'un exécutif pour l'année 1963. Des cartes de membres sont actuellement en vente. On notera que pour avoir droit de vote à l'Assemblée, il faut posséder sa carte de membre.

Les nouvelles du carnaval à CKBM

DU LUNDI AU SAMEDI 12.35 p.m. Afin de renseigner la population de Montmagny et de la région sur les activités du Carnaval d'hiver de Montmagny, CKBM diffusera à 12.35 p.m. du lundi au samedi, une émission spéciale d'information intitulée: LES NOUVELLES DU CARNAVAL.

Les NOUVELLES DU CARNAVAL sont présentées par CKBM

en coopération avec un groupe de commanditaires locaux. — Résidents de Montmagny, participez au Carnaval, votre Carnaval et afin d'en connaître les principales activités, ne manquez pas d'être à l'écoute de CKBM, du lundi au samedi à 12.35 p.m. pour les NOUVELLES DU CARNAVAL.

Deux blessées dans un accident de la route

Deux jeunes filles de Montmagny ont été blessées par une automobile, vers minuit et demi, dimanche dernier, sur la route n° 2 en face de l'Ecole Louis-Jacques Casault.

Mlles Yolande Gaumont et Flore Masson, toutes deux de Montmagny, marchaient en bordure de la route lorsqu'elles furent renversées par la voiture conduite par M. Roger Richard, de Cap St-Ignace. Les deux jeunes filles revenaient d'une soirée chez un oncle. Elles ont été conduites à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, souffrant de contusions multiples et d'un choc nerveux.

Concours de "sciote"

Un grand concours de "sciote" se tiendra à St-Paul le samedi, 2 février, à 1.30 hre.

Ceux qui désirent y participer devront donner leurs noms à M. Philippe Laverdière, de St-Paul.

Le gagnant du concours de St-Paul participera au concours régional de Lévis et le gagnant de cette dernière compétition participera au concours mondial qui aura lieu à Québec.

Les prix et trophées qui seront attribués à St-Paul sont offerts par Jules Côté Ltée, distributeur local Dow.

Pour vos placements d'argent...

En actions — obligations ou fonds mutuels.

Consultez sans obligation de votre part notre représentant autorisé.

JACQUES GAUDREAU

18, rue Collin — Tél. : 778-W — Montmagny

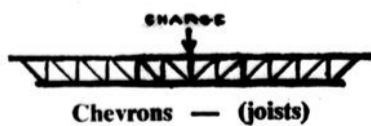
L. G. Beaubien & Cie Ltée

ACTIONS — OBLIGATIONS

70, rue St-Pierre

Québec

La Compagnie MORIN & Fils Limitée Sons Co. Ltd.



Plaques d'acier — coupées

ANGLES • BARRES
POUTRES • CANALES • PLAQUES
FABRIQUE SUR SPECIFICATION
FER DE STRUCTURE — ACIER D'ARMATURE

TELEPHONE 338
PHONE

CASIER POSTAL 490
P. O. BOX

SERVICE D'INGENIEUR
60, 4e AVENUE, MONTMAGNY

LA SAUVEGARDE

Compagnie d'assurance sur la vie

ROBERT COLLIN

représentant.

9, rue Collin. — Tél. : 797-W — Montmagny.



BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son, Montréal

DEPUIS 1695

COLLUSION

La raison qui oblige une personne sous serment à dire non seulement "la vérité", mais aussi "toute la vérité", est excellente puisque "la vérité" et non "toute la vérité" peut aussi bien induire en erreur et desservir la justice qu'un mensonge effronté.

On ne saurait mieux illustrer cet avancé qu'en citant le cas suivant où, pour avoir dit "la vérité" mais non "toute la vérité" un employeur a créé la situation suivante:

1.—Un retrait non motivé de quelque \$900 sur la caisse d'assurance-chômage (dont une partie venant du gousset de l'employeur lui-même).

2.—La croyance chez les trois voleuses que, dans certains cas au moins, le crime paie.

3.—Le mépris complet de la Loi et de ceux qui veillent à son application.

Voici ce qui est arrivé. Il y a quelque six mois, après une longue enquête sur l'activité de trois employées, l'agence de protection d'un supermarché avait obtenu toute la preuve sur le vol. Une employée convertissait les timbres d'épargne à son usage personnel; une deuxième, de connivence avec les acheteurs, enregistrait des montants inexacts sur la caisse, tandis que la troisième s'était rendue coupable de vol en rapport avec la propriété de la compagnie.

La compagnie les avait toutes trois simplement remerciées de leurs services, mais n'avait engagé aucune poursuite contre elles, conformément à la politique des relations extérieures de la maison. C'est ainsi que se terminait l'histoire en ce qui a trait à l'entreprise elle-même.

Mais voilà que pour la CAC l'histoire ne faisait que commencer, parce que les commis, maintenant en chômage, venaient d'être déposés des réclamations de prestations d'assurance-chômage. Toutes trois avaient déclaré de sang-froid qu'elles avaient perdu leur emploi en raison d'une infraction aux règlements de la compagnie.

Règle générale, les fonctionnaires de l'assurance-chômage deviennent perspicaces. Ils savent qu'un grand nombre de gens prennent un pied si on leur donne un pouce. En l'occurrence, le motif allégué par les trois commis pour expliquer leur mise à pied était si vague que le fonctionnaire de l'assurance s'est dit que la vraie raison pourrait peut-être ne pas souffrir un examen minutieux. Quelques questions adroites devaient confirmer son doute bien que l'histoire des réclamantes n'en ait été modifiée pour autant.

On a alors demandé à l'employeur de donner la raison qui avait motivé le renvoi de ses employées et c'est à cette phase que l'histoire en est devenue une de collusion. L'employeur retourna d'abord la formule de cessation d'emploi en mentionnant simplement que les trois réclamantes avaient été renvoyées en raison "d'une infraction aux règlements de la compagnie".

C'était là une déclaration qui signifiait tout et rien; elle invitait cependant à une recherche de plus amples renseignements. La correspondance échangée ne jeta pas plus de lumière sur le cas. Enfin, un enquêteur se présenta chez l'employeur qui devait lui admettre que les trois anciennes employées s'étaient en effet rendues coupables de vol, chacune à sa manière. Il se refusa cependant à porter sa déclaration par écrit. En dernière analyse, le fonctionnaire de l'assurance n'a eu d'autre choix que celui d'accepter le témoignage évasif écrit du responsable de la compagnie se refusant à dire "toute la vérité", et c'est ainsi que les trois anciennes commis ont établi leur droit aux prestations.

On peut dégager plusieurs observations intéressantes de cette histoire. La première, c'est la croyance très répandue dans le public que voler le gouvernement n'est pas aussi grave que commettre un autre genre de faute. Cependant, quand il s'agit de l'assurance-chômage, on fait erreur en pensant qu'il ne s'agit que de l'argent du gouvernement. La plus grande partie des contributions d'assurance-chômage vient des travailleurs et des

employeurs et la Commission ne garde cet argent qu'en fiducie. Évidemment, si le régime doit continuer à fonctionner, les revenus doivent être suffisants et à la longue les paiements non-motivés ne peuvent aboutir qu'à un relèvement non-nécessaire du taux des contributions. L'employeur qui a des centaines d'employés se verra imposer une augmentation substantielle dans ses frais de contributions, même s'il ne s'agit, en l'occurrence, que de quelques sous de plus par semaine.

Un autre point qu'il y a lieu de noter est simplement d'ordre moral. Dans le cas précité, cette collusion entre l'employeur et ses anciennes employées ne s'est produite que fortuitement. Les raisons qui l'avaient motivé de ne pas dire "toute la vérité" s'appuyaient d'abord sur son désir d'éviter un scandale public (cette raison n'était certes pas valide, puisque la CAC considère les renseignements qui lui sont donnés comme confidentiels) et, en second lieu, le souci injustifié de ne pas nuire à des personnes déjà affectées par la perte de leur emploi. Notons que ce deuxième motif va, dans presque tous les cas, à l'encontre d'une

saine conduite morale. Chacun se doit, il va de soi, de rendre toute mauvaise action le moins profitable possible.

En dernier lieu, il y a la question de permettre qu'un régime d'assurance sociale sainement constitué serve à des fins qui le discréditeront aux yeux du public. Personne n'osera contester l'utilité qu'il y a de payer des prestations aux personnes en chômage de bonne foi. Les bienfaits au point de vue économique et social, tant pour l'individu que pour la collectivité, ont été clairement démontrés au cours des vingt dernières années. Cependant, si une minorité sans scrupule se permet de frauder continuellement le régime, voilà qui en mine beaucoup la valeur.

Il existe des moyens de combattre les gens sans scrupule. La formule "Confirmation de la cessation d'emploi" que les employeurs doivent remplir et retourner sur demande à la CAC n'est pas seulement une autre paperasse administrative. C'est un outil de travail très important visant à sauvegarder l'intégrité de l'assurance-chômage.

Ce dont on a besoin, c'est la collaboration des employeurs qui doivent fournir à la CAC non seulement le témoignage de "la vérité" mais de "toute la vérité".

St-Roch des Aulnaies

DECES DE

M. ERNEST THERIAULT

A St-Roch des Aulnaies à l'âge de 71 ans est décédé M. Ernest Thériault époux de Dame Eva Boucher.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfant M. et Mme Lucien Labrie née Maria, St-Arsène, Rév. Sr. St-Jean Marcel des Srs. de la Charité, Québec, M. et Mme Rosaire de St-Roch, M. et Mme Maurice de Riv-du-Loup, M. et Mme Benoit Bérubé, St-Arsène, M. et Mme André Dubé née Berthe St-Roch, M. et Mme Albert Thériault, Québec, M. et Mme Gérard St-Roch, Philippe, St-Roch, Marceel Montréal, Jeanne d'Arc, St-Roch, Paul, Richelieu.

Il laisse aussi un grand nombre de petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.

Le service fut chanté par M. l'abbé Gagnon, Ste-Anne, assisté de M. le Curé de Ste-Louise et l'abbé Magloire Ouellet de Ste-Anne.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

—O—

DECES DE

MME ALFRED PELLETIER

A St-Roch des Aulnaies, à l'âge de 71 ans est décédée, Mme Alfred

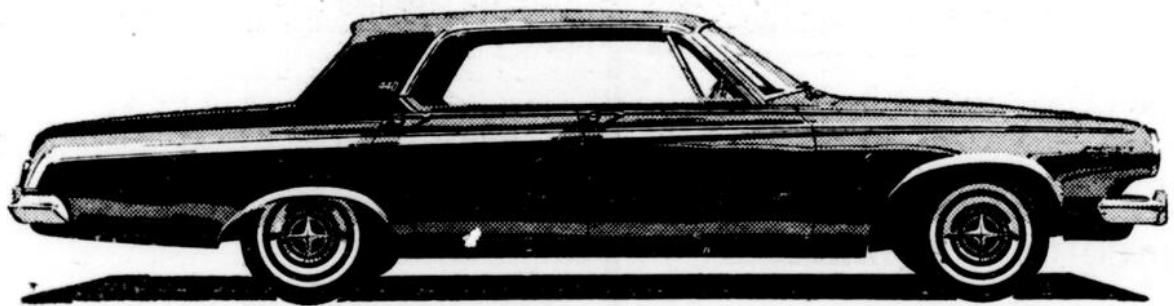
Pelletier, née Blanche Gagnon.

Elle laisse dans le deuil son fils Ls. Horace, ses filles adoptives, Mme J.-Bte Gagnon de Montmagny et Mlle Fernande Caron, Drummondville, ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Alexis Gagnon, Cartierville, Mme David Bouchard sa soeur Marie, Ste-Louise, M. et Mme Ernest Gagnon et M. et Mme Antoine Gagnon, Ste-Louise, Sr. Louis-Marie des Franciscaines de Baie St-Paul, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Louis Joseph Pelletier, Riv. Ouelle, Melle Hélène Pelletier, lac Edouard, M. et Mme Charles Pelletier, Riv. Ouelle, M. et Mme Philippe Pelletier, St-Roch, M. et Mme Amédée Gagnon, Riv. Ouelle, M. et Mme Aimé Pelletier et M. et Mme Roméo Jean, St-Roch. Ses petits-enfants, Jean, Hughes, Huguette et Lorraine Pelletier, Antonio, Marcel et Jeannette Gagnon.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

—La lecture de quelques bons ouvrages de fiction fortifie magnifiquement l'imagination.

**"LE ROUAGE
D'ENTRAÎNEMENT
DE LA DODGE 1963
EST GARANTI
POUR 5 ANS OU
50,000 MILLES**



Hardtop quatre portes 440

**S'IL EXISTE UNE
MEILLEURE FAÇON
DE PROUVER QUE
LA DODGE EST LA
PLUS FIABLE DE
TOUTES LES GROSSES
VOITURES, QU'ON
NOUS LE DISE "**



Ne manquez pas
"LA FAMILLE STONE"
tous les jeudis soir
au réseau français
de TV de Radio-Canada

Langlais et Belzile Auto, Ltée

Route Trans-Canada

Montmagny



CC LA POCATIERE

Un Conseil paroissial progressif

La Pocatière (D.N.C.) — Le Conseil Paroissial, organisme qui groupe tous les mouvements et associations de ville La Pocatière et ses environs (paroisses) et traitement progressif. Depuis sa fondation, il y a dix ans, le Conseil Paroissial a beaucoup de réalisations à son crédit dont la plus importante est la coordination de tous les mouvements qui ont pour effet une action efficace dans les différents sphères où ils évoluent.

M. Raymond St-Cyr, agronome et président du Conseil Paroissial, lors de la dernière réunion mardi soir, a formulé des vœux de bonne année à tous les présidents et présidents des mouvements et souhaité que la collaboration franche et apportée par tous et chacun leur soit rendue afin de réaliser l'unité qui doit être notre raison d'être. « Au tout début de l'année, dit-il, nous nous déjans tracé deux objectifs bien définis: l'organisation des loisirs et le rapatriement de la Constitution du Conseil Paroissial. Le premier but est atteint et nous venons de l'être à la fin de ce mois. Le Centre Paroissial de La Pocatière, une organisation qui aura pour but de drainer tous les efforts vers une réalisation commune; les loisirs pour tous les âges selon les goûts et à l'échelle paroissiale ».

Plusieurs sujets furent portés à l'attention des membres par une meilleure étude et une solution prochaine. Puis M. le Chanoine Charles Dumais, curé de la cathédrale, qui accompagnait Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse, au Concile, félicita les principales étapes de son voyage: Rome, Terre-Sainte, Afrique en se réservant la dernière partie: l'Amérique.

que Latine pour une prochaine réunion.

« La première session, dit-il, qui n'a duré que deux mois, a été très précieuse parce qu'elle a permis aux évêques venant de tous les coins du monde de se rencontrer, de se connaître, de prendre note des problèmes actuels sur le plan mondial et des solutions que chaque évêque pense y apporter. Ce fut une mise en commun des desirs et des besoins. Elle a permis également de mieux connaître la pensée du Pape sur l'orientation du concile pastoral, oecuménique et missionnaire. La première session du concile, poursuit M. le Chanoine Dumais, a été très précieuse même si les évêques n'ont pu recueillir avec des décisions concrètes; la seconde session se prépare déjà avec beaucoup plus de clarté et les conclusions n'en seront que plus pratiques ».

Et M. le curé poursuit son exposé en parlant longuement de sa visite en Terre Sainte où il fait bon revoir les endroits où Notre-Seigneur a travaillé et souffert. En Afrique, M. le Chanoine Dumais a visité particulièrement les institutions des Petites Soeurs du Perpétuel Secours, l'hôpital et collèges où sont recueillis malades et enfants dans la brousse. Une tournée en brousse a terminé ce beau voyage.

Les présidents et présidentes du Conseil Paroissial tenteront de recueillir à leurs membres lors de réunions subséquentes le voyage de leur pasteur, mais il peut bien arriver que M. le Chanoine Dumais soit obligé de raconter ce voyage au cours d'une conférence paroissiale tellement les participants ont été intéressés par son trip bref exposé.



A LA LIGNE DE DEPART — La photo ci-dessus nous fait voir Mme Nazaire Bouffard et son attelage après le signal du départ, samedi après-midi, en face du Centre Culturel.

Mme Bouffard qui a obtenu un prix spécial pour son bel esprit sportif était la seule femme à participer à la compétition. (Photo "Le Courrier" R. G.)

Ciné-Club à La Pocatière

La Pocatière (D.N.C.) — Au ci-devant La Pocatière, l'Association des Instituteurs et Institutrices de la région de Ste-Anne présentait, récemment, au corps professoral et au public adulte un ciné-club des plus intéressants. Le film étudié se fut un autre que: "Le journal d'Ann Frank", journal d'une adolescente juive qui, lors de la guerre de 1939-45, fut obligée de se séquestrer avec ses parents et quelques amis venus les rejoindre dans leur cachette rudimentaire. Les auditeurs portèrent attention au côté psychologique du film.

M. l'abbé André Gammat, directeur du ciné-club au Collège Classique de La Pocatière, conduisit le débat. Au début de la discussion, on constata une certaine lassitude parmi l'assistance; attitude qui s'explique aisément vu l'inspiration du public devant cette façon de regarder un film. La plupart des gens assistent à une représentation cinématographique en vue de se défendre et imperceptiblement leur jugement fait l'antagonisme de la pièce; mais pour exprimer son opinion au grand

Chez les Lacordaire de La Pocatière

La Pocatière (D.N.C.) — Les membres des Cercles Lacordaires et Jeanne d'Arc de ville La Pocatière viennent de procéder au choix de leurs officiers pour l'année nouvelle. M. Jean-Paul Ouellet a été réélu président; M. Lucien Hudon est devenu vice-président; MM. La-Georges Dionne, Paul Martin Thomas St-Onge, et Jean-Denis, conseiller.

Chez les Jeanne d'Arc, Mme Albert Cazas a été élue présidente; Mme Joseph Fradet, vice-présidente; les conseillers sont Mesdames Louis Bouchet, Jos Laforest, Roland Martin et Mlle Marthe Maurais.

Par une résolution prise au Conseil l'an dernier, il n'y a qu'un trésorier et un secrétaire pour les deux cercles, postés occupés jusqu'à date par Madame Albert Cazas comme trésorier et Monique Dionne comme secrétaire. Les membres de l'œcoumène se sont tracés déjà un programme d'action pour la nouvelle année et déjà on réalise que de nombreuses activités se dérouleront dans la paroisse et la région.

Election chez les Lacordaire de St-Pacôme, Kam.

Le secrétaire diocésain des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc à La Pocatière vient de nous communiquer le résultat des élections chez les Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse de St-Pacôme. Cité de Kamouraska. M. Armand Bussé a été élu président; M. Roland Gagné, vice-président; M. Patrice Thériault, secrétaire; les conseillers sont MM. Adrien Charest, Léo Michaud et Robert Chamberland.

Mlle Dorothee Grandmaison a été élue présidente; Mme Thomas Lamby, vice-

présidente; Mme Léo Lavoie, sec.-trésorière. Les conseillers sont Mme Gérard Alexandre, Mlle Lise Lamarre, Mlle Madeleine Gagnon, et Mlle Lucina Lévesque.

L'HOMME PRÉVOYANT

sait que, pour garantir à sa famille et à lui-même la sécurité de l'avenir, il n'y a rien de mieux qu'un programme d'assurance-vie formé de polices Sun Life, adaptées à ses besoins particulières.

Pour votre sécurité future, consultez :

René Adam

L'ISLET — Tél. : 247-5124

Je représente la Compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada. Nos plans modernes peuvent être adaptés à vos propres besoins. Tels-je-vois l'occasion de vous exposer quelques-uns de ces plans? Sans obligation, évidemment.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

A L'HOSPICE DE LA POCATIERE — Les dames pensionnaires de l'Hospice des Soeurs de la Charité de la Pocatière étaient l'hôte, samedi dernier, d'une belle fête organisée par les Catholiques du Feu Notre-Dame de l'Assomption de la ville. Les dames pensionnaires attendent toujours avec anxiété la visite des Guides qui leur apportent toutes sortes de cadeaux et qui savent les égayer de leurs chants. Les cinquante et une dames pensionnaires ont reçu chacune un cadeau-souvenir communiqué par les Guides elles-mêmes. On remarque ici Mme Théophile Lavoie, 94 ans, la doyenne du groupe, recevant des étrennes de la part des Guides.

GRANDE VENTE

DE MACHINES USAGÉES

Remises à neuf dans notre atelier de réparations.

Machines électriques

à partir de **\$19.95**

Machines usagées sur meubles tout neufs

pour **\$49.59**

ET BIEN D'AUTRES AUBAINES

Le Cercle de Couture **SINGER**

52, St-Jean-Baptiste

Montmagny

Tél. : 734

Exigé la seule

la seule

la seule

la seule

la seule

la seule

la seule

la seule

la seule

la seule

la seule

la seule

la seule

la seule



TROPHEE GAGNANT — M. J.-Wilfrid Guenet, représentant de la maison "Dr Ballard" remet le trophée à M. Marcel Plante, gagnant du Dog-Derby. De gauche à droite, MM. Lu-

cien Blais et "Bob" Normand, promoteurs, M. Roland Desroches, président du Carnaval d'Hiver, M. Plante, M. Guenet et M. A. Abel. (Photo "Le Courrier" R. G.)

ST-FRANCOIS

Thérèse Bonneau

BONNE NOUVELLE

Nous avons appris que M. Ph. Mareau & Fils ont commencé depuis quelques semaines, la distribution du lait pasteurisé et le lait naturel dans la région de St-François et de St-Vallier. Nous leur souhaitons bon succès dans leur nouvelle entreprise et si chaque famille consommait une pinte de plus par jour, cela ne nuirait pas à ceux qui en font déjà le détail, et contribueraient ainsi à encourager le nouveau laitier. C'est d'ailleurs un produit que l'on ne doit pas ménager.

—O—

NAISSANCE

M. et Mme Jean-Paul Bonneau, née Jeanne Thibeault, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Patrick-Gaétan. Parrain et marraine, M. et Mme Patrick Cloutier de Ste-Perpétue, oncle et tante de l'enfant. Le parrain était repré-

senté par M. Georges Bonneau, grand-père de l'enfant.

—O—

CERCLE LACORDAIRE STE-JEANNE D'ARC

Dans le cours de décembre 1962, une assemblée des Cercles Ste-Jeanne d'Arc et Lacordaire a eu lieu à la salle. De nouveaux membres ont été élus. Citons Mme Gérard Lavoie, présidente; Mlle Micheline Laliberté, vice-prés.; Mme Marie-Louis Lamontagne, secrétaire; Mmes Honorat Garant, Jean-Paul Morin, Mlle Monique Lavoie, conseillère. Pour le Cercle Lacordaire: M. Jean-Yves Boulet, président; M. Sauveur Coriveau, vice-président; M. Richard Morin, conseiller; M. Rock Roy, secrétaire et quelques autres dont les noms nous échappent.

On a aussi remis des médailles aux Lacordaire de 10 ans d'abstinence. A tous les heureux membres "Bon Succès."

—O—

VA ET VIENT

M. Alphonse Mareau, rang sud, après avoir passé une quinzaine dans sa famille est retourné sur la Côte Nord reprendre son travail.

—O—

M. Jules Mareau est allé à Montréal pour affaire importante.

—O—

M. et Mme Armand Gaulin et M. Rosaire Gaulin ont passé quelques temps à Québec chez Mme Roméo Bilodeau.

—O—

M. l'abbé Fernand Nicole de Québec était récemment en visite chez sa soeur, Mme Edouard Lamonde.

—O—

M. et Mme Patrik Cloutier de Ste-Perpétue, étaient en voyage chez M. et Mme Georges Bonneau.

—O—

PENSÉE

Corriger fait beaucoup
Mais encourager encore plus
C'est le soleil après la pluie.
Un encouragement après une critique



Le sedan 4 portes Meteor Custom, une autre des excellentes voitures de Ford-Canada, construites au Canada.

ON DEMANDE: Compagnon de voyage: sobre, silencieux, capable de plaire à famille aimant le plaisir _____ s'adresser à Mercury METEOR

Voyez pourquoi la Mercury METEOR est idéale pour la famille: NEUF MODÈLES GÉNÉREUX: Espace à revendre pour les passagers et les bagages; deux hardtops, dont un avec sièges baquet; quatre sedans, 2 ou 4 portes; trois wagonnettes, dont une avec panneaux latéraux simili-bois; au choix, moteur 6 cylindres économique ou deux fougueux V-8; trois transmissions nerveuses; intérieurs harmonisés; sièges avant rembourrés de caoutchouc-mousse; couvre-plancher sur toute la surface et garniture de toit en vinyle durable; plus, la souple suspension Mercury à joints amortisseurs. CARACTÉRISTIQUES QUI ASSURENT SA

DURABILITÉ: vidanges d'huiles et graissages secondaires—tous les 6,000 milles; graissages des roulements des roues avant—tous les 24,000 milles; graissages importants du châssis—tous les 36,000 milles; changements du filtre à essence—tous les 36,000 milles; vidanges du radiateur—tous les 36,000 milles; système électrique durable; freins auto-réglables. GARANTIE TOTALE: 24,000 milles ou 24 mois. Consultez le vendeur Mercury. CHOIX COMPLET DE DISPOSITIFS FACULTATIFS: servo-direction, servo-freins, pare-brise teinté, phares de recul, tableau de bord rembourré. Pour en connaître la liste complète, consultez le vendeur Mercury.



Certains des dispositifs mentionnés, les pneus à flancs blancs, phares de recul et les enjoliveurs de roues en métal brillant illustrés sont facultatifs moyennant supplément. Les chiffres mentionnés ne sont valables qu'en cas de conduite normale.

748CF



DIONNE & FRERE ENR.

ST-JEAN PORT-JOLI, QUE.



Le plein emploi, affaire de tous

ON DEMANDE

Des préposés aux prêts. Ils devront être bilingues, de bonne apparence, âgés de 21 à 26 ans de préférence, et posséder au moins une 12ième année. Salaire initial \$225. par mois.

Un vendeur d'appareils électriques, pour le comté de Bellechasse, au salaire de base de \$35. par semaine plus commission, auto ou camionnette fournie par l'employeur.

Des menuisiers expérimentés, possédant carte de compétence.

Des aides-familiales compétentes pour les maisons prévues à \$15. et plus par semaine env.

Nous avons actuellement un urgent besoin de couturières expérimentées. Salaire à la pièce. Le taux horaire peut monter jusqu'à \$0.80 l'heure selon la quantité de travail accompli. 8 heures d'ouvrage par jour, semaine de 5 jours.

ON DEMANDE AUSSI

Des bûcherons avec scie mécanique pour différents employeurs. Les salaires varient de \$9.50 à \$12.00 du mille pieds, et de \$5.50 à \$7.00 la corde.

Toutes les personnes intéressées à accepter du travail sont invitées à se présenter au bureau de placement où votre demande sera prise en considération.

Soyez à l'écoute du poste CKBM de Montmagny, les lundis de chaque semaine à 11.15 a.m., 3.15 p.m. et 6.15 p.m. pour d'autres offres d'emploi.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au Service National de Placement, 23 rue du Dépôt, Montmagny — tél: 1102.

Eclairage à vapeur de mercure sur l'avenue de Gaspé?

Le Conseil municipal est sûrement le seul organisme local sur qui peut reposer la réponse à cette question. Cependant, un conseil municipal qui se veut démocratique accepte la formation de comité pour l'étude d'un projet qui touche tous les contribuables. Un comité formé de 5 membres a étudié ce projet. Quel

est-il ce projet? Quelle en sera son étendue? Son coût? Le comité a étudié la possibilité de doter la partie centrale du village d'un éclairage plus adéquat. Son étendue? De l'ouest de la rue du Quai à l'épicerie Lebel. Combien de lampes à mercure? Douze lampes; capacité, 12-

500 lumières, au coût de \$51 chacune. Comment serait réparti le paiement de cet éclairage? 25 p. c., par la taxe générale (contribuables en dehors du la zone du village). Où trouver les sous pour combler ce qui resterait à payer? Ce comité suggère une taxe d'affaire. Savez-vous ce que néral? \$119.25 — répartie sur combien de contribuables? Près de 300. Combien il en coûterait à chacun? Faisons le calcul, ça en vaut la peine! Bien entendu le tout n'est que suggestions lesquelles seront proposées au Conseil municipal, lors de la séance régulière du 4 février. Les membres de ce comité n'agissaient nullement à titre de représentants d'organismes, mais en tant qu'individus. Ce comité admet que ce système d'éclairage serait une amélioration considérable pour la municipalité. Notons qu'une partie de l'argent perçu de par la taxe d'affaire, pourrait être utilisé pour fins de déneigement des trottoirs; précisément aux endroits où la voie publique est déjà trop étroite. Bien entendu, le tout n'est que suggestion. Cette rencontre fut présidée par M. Alcide Robichaud.



Ne le répétez pas, mais..

La Société St-Jean-Baptiste, locale s'est prononcée contre le projet de poste privé de télévision à Québec. Elle appuie en ce sens Radio-Canada.

qui doit être opéré dans quelques instant...

Il dort profondément... L'employé s'approche du lit et secoue le patient doucement en lui disant: — Réveillez-vous, réveillez-vous, on va vous endormir!!!

Janine Fortin première cheftaine guide du diocèse à être titularisée

"Ce n'est pas seulement la titularisation qui fait ma joie, mais le sourire que je vois sur chacun des visages... Ce n'est nullement la cheftaine qui fait la compagnie, ce sont les guides". Ainsi s'exprimait Mlle Janine Fortin, cheftaine de la compagnie Stella Maris, le 18 janvier dernier, alors que Mme Lionel Dessureault, commissaire diocésaine des Guides Catholiques, lui remettait un certificat signé par la commissaire nationale, Gabrielle Moreau, attestant sa titularisation. Pour être titularisée, une assistante ou une cheftaine doit nécessairement avoir donné ses preuves. La titularisation est la confirmation du titre de cheftaine ou d'assistante à la candidate, ayant donné des preuves suffisantes de sa valeur personnelle, de sa connaissance de la méthode (examens écrits), de sa formation guide générale, de la valeur de son service de chef, au jugement des autorités compétentes." Cheftaine Fortin avait fait sa promesse Guide le 29 janvier 1956, assistante en juillet 1957 et en août 1958 elle devenait cheftaine de la compagnie Stella Maris qui comprend aujourd'hui, 18 membres. A l'issue de la cérémonie, commissaire Dessureault s'exprimait en ces termes: "C'est un plaisir et une joie car, nous assistons à la première titularisation décernée à une cheftaine du diocèse. Cheftaine Fortin en a été jugée digne par la commissaire nationale. Cheftaine Fortin pourra recevoir les promesses de ses Guides; elle pourra également agir en mon nom. Pour une cheftaine c'est le plus haut degré dans le parachèvement de leur rôle". M. l'abbé Georges Pelletier qui en fut l'instigateur et depuis le dynamique, aumônier, appela les parents à une plus grande collaboration. Il remercia commissaire Dessureault et les autorités responsables pour cette marque de confiance accordée à la cheftaine de la compagnie. "Les Guides ne font pas oeuvre de grandeur, mais un travail de profondeur. A l'heure où nous avons un problème de loisirs, c'est le temps d'emboîter le pas dans un mouvement avec cadre précis, d'affirmer l'aumônier.

de tout coeur y reçoit une formation complète et intégrale de toute sa personnalité.

Ont participé à cette démonstration: Mme Raymond-Marie Raymond, assist. commissaire; Mme Rosaire Lévesque, sec.-dioc.; Denise Perreault, cheftaine à La Pocatière; Paulette Bélanger, cheftaine à L'Islet et Margot Boulay, cheftaine à Montmagny. Nos félicitations les plus sincères à cheftaine Fortin.

A. St-Pierre.



ST-JEAN-PORT-JOLI

Les nouvelles du "Faubourg"

(Par Angeline Lord, St-Pierre)

Carnaval... Mardi gras... Carnaval...

Y aura-t-il un carnaval? (Les gens de Québec ajoutèrent déjà: d'hiver; mais nous, le froid nous suffit pour situer la saison)... Mais oui, y aura-t-il un carnaval à St-Jean? Y avons-nous songé? Ça presse... Qui prendra l'initiative en main? Nous avons entendu dire que les membres du Comité du Centre paroissial y avaient songé. Mais toutefois, il ne faudrait pas

accepté cette rumeur comme une vérité de la Palice... car on nous a chuchoté "ce n'est pas toujours vrai ce que les journalistes écrivent", mais nous nous défendons bien de se voir attribuer le titre de journaliste... et de ce pas... il se peut que notre rumeur ait son cachet de vérité... Des adultes capables d'assumer une telle responsabilité, nous en avons chez nos

gens... Des jeunes capables de faire leur preuve, nous en avons aussi... Ces jeunes attendent plutôt l'occasion de manifester ce dont ils sont capables. Ils seraient probablement bon de nous mettre à l'oeuvre? Qu'en pensez-vous?...

Deux champions visitent les quilleurs de St-Jean

En marge de l'heure des quilles, deux champions visitent les quilleurs de Saint-Jean.

André Wilky et Jean-Paul Charpentier, deux quilleurs professionnels bien connus des habitués de l'heure des quilles, ont disputé un match entre nos joueurs amateurs, dimanche soir au centre paroissial de St-Jean.

1ère partie:

Jean-Paul Charpentier ... 171
Benoît Caron (amateur) 126

André Wilky 168
G Normand (amateur) 168

2ième partie:

Jean-Paul Charpentier 169
H. Chamard (amateur) 153
André Wilky 164
J.-Paul Caron (amateur) 138

3ième partie:

Jean-Paul Charpentier 111
R. Legros (amateur) 80
André Wilky 206
C. Pelletier (amateur) 119

Travaux au Centre Paroissial

Des travaux de parachèvement sont actuellement en cours à l'intérieur du Centre paroissial. Ces travaux sont exécutés d'après les plans de l'architecte J.-René Matte de Québec. Marcellin Leclerc a été réélu président du comité lors d'une assemblée tenue le 16 janvier dernier. Les travaux en cours répondront-ils à tous les besoins existants? On a souligné l'importance d'un plancher accessible à la danse. Où trouver les sous? Par une souscription? une partie de cartes? un carnaval?...

ATTENTION
Vente et réparation

De machines à laver de toutes marques. Plusieurs pièces de réparation en mains. S'adresser à:

Louis-Marie Dubé
43, 3e Avenue . Tél.: 1038

Bienvenue au Souper Richelieu

Les membres du club Richelieu La Pocatière, manifestent le désir de tenir, de temps à autre, leur "Souper Causerie" au Centre paroissial de St-Jean-Port-Joli. Dans sa réponse affirmative, le président du Comité du Centre paroissial, souhaite que cette initiative stimule une idée déjà proposée au sein d'organismes locaux. Nous profitons de la circonstance pour offrir nos félicitations les plus sincères à un co-paroissien, M. Edmond Dionne, élu récemment président du Club Richelieu La Pocatière.

QUILLES

Demoiselles:

En première position: Dionne & Frères, 1417.

Plus haut triple:

Dionne & Frères, Bernadette Caron, 319; Laurendeau & Frères, Denise Caron, 344; Bernier Fleuriste, Marie Morneau, 326; Toussaint & Frères, Huguette Caron, 339.

Dames:

Auberge du Faubourg, Mme P.-E. Dupont, 293; Rousseau Métal, Mme Clermont Bilodeau, 342; Dr Chassé, Mme Lucien Chouinard, 284; Chaperon Rouge, Mme J.-B. Toussaint, 281.

Hommes:

Texaco, 82; Boulangerie Caron, 65; Co-op Agricole, 58; Bonnet Rouge, 55; Dionne & Frères, 54; Transport D'Anjou, 50; Toussaint & Frères, 28; Professeurs, 24.

POSAGE DE TUILES DE CERAMIQUE
POUR SALLES DE BAIN, MURS ET
PLANCHERS

Léopold Rioux
ENTREPRENEUR-GENERAL
12, 3e Ave — Tél.: 794 — Montmagny
SPECIALITE DE MENUISERIE
TOUS GENRES DE CONSTRUCTION

NOUVEAU SERVICE

TRAVAIL GARANTI
DESTRUCTION

complète des coquerelles, poux, punaises, silver fishes, larves, rats, souris, mulots.

Personnel spécialisé, machinerie moderne.

Edifices publics. - Maisons privées, etc.

— SERVICE JOUR ET NUIT —
Discrétion absolue.

Fumigation Montmagny, Enr.
B. P. 190 — Tél.: 1341 — Montmagny

NOUVEAU SERVICE

ST-PAMPHILE

JULIETTE D. GAGNON

Assemblée de la S. S. J. B.

Dimanche le 20 janvier à la salle du Couvent St-Pamphile, se tenait une assemblée de la S.S.J.B. locale, dont le but principal était l'explication du système adopté conjointement avec les Caisses Populaires pour le Prêt d'Honneur aux étudiants.

Me Paul Dolan, notaire, conseiller juridique et M. Henri Généreux, secrétaire, étaient les invités.

M. le Président local, Claudius Lavoie, souhaite la bienvenue à tous et souligne l'importante montée de notre Société sur le plan diocésain. A sa fondation en 1957, on comptait 429 membres, et en 1962, on en compte 8,600, et 32 sociétés locales. St-Pamphile compte actuellement 620 membres.

Au sujet de l'augmentation de \$1, de la contribution de membres, plusieurs manifestent du mécontentement. Rappelons que cette

augmentation avait été décidée en présence de toutes les locales et après vote, lors du dernier congrès diocésain. Elle a pour objectif la fondation d'un secrétariat permanent. Quant à la taxe de 25 sous imposée pour un deuxième avis lors d'un appel, elle fut imposée dans le but de protéger les membres eux-mêmes et assurer le bon ordre des comptes.

La parole est à M. Dolan, qui explique clairement le système du Prêt d'Honneur. Grâce à une convention passée avec l'Union Régionale des Caisses Populaires, nous pouvons quadrupler le montant des prêts. La collecte de 1962 a connu un franc succès. Les argents recueillis totalisent une somme de plus de 9,000, qui ont permis de favoriser 64 étudiants dans le diocèse. Pour être éligible, un étudiant doit être membre de la S.S.J.B. et sociétaire de la Caisse Populaire et présenter sa demande au secrétariat de la Société avant le 15 juillet de chaque année. M. Dolan répond également aux questions de l'assistance.

M. Henri Généreux, parle maintenant de l'importance du recrutement chez les jeunes. Essayons de baisser la moyenne d'âge de nos membres. Il félicite la locale de St-Pamphile pour le beau travail accompli en ce sens et l'encourage à continuer. Remerciant M. Généreux, M. Lavoie renchérit et fixe son objectif à 150 \$iel juillet. Il invite les membres à assister nombreux à la prochaine convocation et laisse la parole à M. l'abbé Pierre Laberge, aumônier pour le mot de la fin. Le mot "fierté" doit parfois remplacer celui de "devoir" pour donner de l'élan à nos valeurs religieuses, morales et matérielles. Pensons à l'avenir, éclairons nos cadres, et prenons nos responsabilités afin de laisser à nos jeunes un héritage solide à tout point de vue, spécialement au point de vue religieux.

St-Marcel

Nous souhaitons un prompt retour à la santé à Mme Camille Pelletier, hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Québec, ainsi qu'à Mme Georges Mercier hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

—O—

VA ET VIENT

Mademoiselle Suzanne Caouette, garde-malade, et son ami, M. Roland Doré, étaient de passage à St-Marcel pour la fin de semaine.

—O—

Monsieur Réjean Caron, qui poursuit un cours de commerce à l'Université, rendait visite à sa mère en fin de semaine.

DÉCÈS

Le 16 janvier, à l'âge de 71 ans est décédé, M. Charles-Emile Dupont, époux en premières noces de seconde épouse de Dame Clara Giasseuse Dame Virginie Giasseuse, et en son. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Paul-Emile M. et Mme Pierre St-Amant, M. et Mme Michel Blanchet, Mlle Clémence Dupont, M. et Mme Louis-Georges Dupont, M. et Mme Denis Morin, M. et Mme Edmond Moreau, Mlle Simone Dupont, Marcel, François et André Dupont, Soeur Saint-Emile née Emma Dupont. Ses frères et soeurs, M. et Mme Pierre Caron, St-Aubert, Mme Jean Dupont, Québec, M. et Mme Roméo Dupont, St-Pamphile, Dr et Mme Emile Morin, St-Grégoire, le Capitaine et Mme Albert Chouinard, Villeneuve.

Les funérailles ont lieu le 19 janvier à St-Pamphile. Nos condoléances à la famille en deuil.

gissons nos cadres, et prenons nos responsabilités afin de laisser à nos jeunes un héritage solide à tout point de vue, spécialement au point de vue religieux.

Bureau de Direction du 3e Carnaval de Montmagny

Président, Roland Desroches. 1er vice-président, Viateur Duchesne; 2e vice-président, Me Guy Bertrand. Secrétaire, Noël Couillard. Secrétaire-adjoint, Mlle Suzanne Normand. Trésorier, Maurice Furois. Publiciste, Steven Guay.

Directeurs: Benoit Morin, ex-président 1962. Maurice Marquis, ex-président 1961. Mme

Gabrielle R. Deneault, Mme P. E. Charbonneau, Jean-Marie Dionne, P.-A. Lacroix, Jean-Marc Blanchet, Jos. Davignon, Rosaire Bolduc, Maurice Fournier, André Fournier, Réal Montminy, Jean-Paul Léveillé, Alfred Duchesneau, Roger Fréchette, Lucien Blais, Louis Brousseau, Gérard Maurais, Denis Gaudreau.

Souper pour les Anciens du C.S.C.

Le 26 janvier, à 6.30 heures, aura lieu à l'École Secondaire Casault le souper des Anciens des Frères du Sacré-Coeur.

A l'occasion de ce souper, nous rendrons hommage à l'ex-président de l'Amicale, M. Jean-Paul Tremblay, avec présentation d'un cadeau-souvenir.

La carte de membre de l'Association donne droit d'entrée à ce fameux souper aux tourtières et à la dinde, qui devait avoir lieu durant les fêtes.

L'admission pour les dames est de un dollar. Ceux qui n'ont pas encore payé leur cotisation pourront le faire à l'entrée.

Aux Voûtes Jean Talon

Le 14 janvier dernier, les châtelaines, les seigneurs et les organisateurs du 3ième Carnaval de Montmagny se rendaient aux Voûtes Jean Talon de Québec où ils étaient les hôtes de Jules Côté Ltée, distributeur de la Brasserie Dow.

Le trajet s'est effectué en autobus et la soirée se déroula dans une ambiance gaie et agréable.

Le Carnaval de Montmagny s'est rendu aux Voûtes Talon pour la troisième année consécutive.

HYDRO-QUEBEC

L'Hydro-Quebec annonce qu'elle viendra à la rescousse de la région du Nord-Ouest du Québec actuellement menacée de manquer d'électricité par suite d'une disette d'eau de ruissellement vers les rivières de la région. Le débit de la rivière Outaouais, en particulier, est le plus faible enregistré depuis le début du siècle.

Pour remédier à cette situation, l'Hydro-Quebec a décidé d'utiliser immédiatement, au profit des abonnés de la Northern Quebec Power, sa propre réserve d'eau, située en amont de sa centrale du Rapide VII et destinée à assurer la production d'énergie électrique pour son réseau du Nord-Ouest du Québec.

Par ailleurs, l'Hydro-Quebec a conclu une entente avec l'Hydro-Ontario, en vertu de laquelle elle achète provisoirement de l'énergie à 60 cycles pour remplacer l'énergie qu'elle met au Service des abonnés de la Northern Quebec Power. Cette entente permettra à l'Hydro-Quebec de répondre à la demande de ses propres usagers dans la région jusqu'à ce que les réservoirs puissent se remplir à nouveau.

D'autre part, pour amener cette énergie de remplacement à ses abonnés, l'Hydro-Quebec loue de la Northern Quebec Power une an-

cienne ligne qu'elle devra reconstruire en partie entre Provencher, et la frontière de l'Ontario.

En somme, grâce à l'intervention de l'Hydro-Quebec, la région du Nord-Ouest n'aura pas à subir un rationnement de l'électricité malgré cette disette inattendue d'eau de ruissellement.

Partie récréative

Mardi prochain le 29 janvier à 2 heures de l'après-midi, aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, une partie récréative organisée par les Filles d'Isabelle au profit de leurs oeuvres.

Une invitation pressante est lancée à toutes les personnes qui voudront assister à cette partie récréative.

IMPRIMERIE BERNIER LIBRAIRIE

& FILS ENR.

IMPRIMÉS DE LUXE ET COMMERCIAL FAIRE-PARTS — CARTES DE SOUHAITS CHÈQUES — ENVELOPPES — LETTRES FACTURE — ÉTATS DE COMPTES — CALENDRIERS — ARTICLES DE RÉCLAME



ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET ACCESSOIRES LIVRES DE COMPTABILITÉ — CLASSEURS PAPETERIES — MACHINES À ADDITIONNER CLAVIGRAPHES — CAISSES ENREGISTREUSES COFFRES-FORTS — LOCATION, SERVICE, RÉPARATION

IMPRIMERIE TEL.: 1 0 5

CASIER 327

LIBRAIRIE TEL.: 105 et 936

MONTMAGNY

Les bons produits donnent toujours de meilleurs résultats.



Employé par

NETTOYEUR MONTMAGNY, Enr.

Route Trans-Canada, Montmagny. — Tél.: 595

Service rapide de nettoyage de chemises. Réparations minimales aux vêtements exécutés sans charge. Vous êtes toujours invités à venir visiter notre local.

ATTENTION

Acheter vos meubles directement au manufacturier.

Set de salon fauteuil, etc.

Meubles sur commande Fabrication, Réparation

Les Ateliers Mercier, Enr.

Manufacturier de meubles rembourrés.

82, rue Ste-Brigitte — MONTMAGNY — Tél.: 536

EDOUARD GENDREAU, Enr.

Marchand de bois. — Matériaux de construction. Contreplaqué. — Gros et détail.

Préparation générale de bois

18, RUE LOUISE, MONTMAGNY.

Tél. Bureau: 845

Tél. Rés.: 687-W

CARNAVAL DES JEUNES

Vente du "Bonhomme Spatial" samedi soir, le 26 janvier

Le Carnaval des Jeunes poursuit son chemin et plus il va, plus l'enthousiasme que le public lui démontre est grand. Plus que jamais, il est temps que les parents s'occupent des loisirs de leurs enfants. C'est pourquoi, dans un but d'entraide mutuelle, le Conseil des Loisirs, assisté de nombreuses organisations civiles de Montmagny, a fondé ce premier Carnaval des Jeunes de Montmagny.

Ce Carnaval des Jeunes a pour unique but de recréer sainement nos jeunes et les activités qui entrent dans les cadres de ce Carnaval le prouvent. Parmi ces activités, pour n'en mentionner que quelques-unes, il y a :

—Compétitions de skis, avec récompenses aux plus méritants, —Concours de monuments de glace sur le thème de l'espace. Des cadeaux seront remis à ceux qui feront preuve d'originalité, de bon goût et d'adresse. Tous les jeunes sont donc invités à participer à ce concours très intéressant. —Tournoi de hockey aux niveaux des bantams, des ju-

veniles, des Pee-Wee et des Mosquitos. —Quizz-variétés et concours d'amateurs dans les écoles. —Quatre soirées de dans pour les adolescents et les jeunes travailleurs, sous la direction de la Société St-Jean-Baptiste locale; la première étant fixée au 2 février 1963, dans la salle de l'École St-Mathieu.

Un projet comme celui-là coûte de l'argent. Les industriels, commerçants, marchands, professionnels de Montmagny ont été des plus généreux envers cette oeuvre. Mais c'est de l'accueil que fera le public à nos solliciteurs que dépendra le succès de ce premier carnaval des jeunes et la possibilité de continuer durant les années à venir. Donc, samedi soir, dès 6.30

hres p.m., vente du "Bonhomme Spatial". Des jeunes passeront dans toutes les maisons pour le vendre. A raison de \$0.25 chacun, personne ne devrait refuser d'acheter ce Bonhomme Spatial. Il faut que tous les membres de la famille aient leur "Bonhomme Spatial", et le portent. Ceux qui pourront en acheter davantage, seront les bienvenus.

Ce "Bonhomme Spatial" comporte une capsule contenant un grain. 26 capsules contiennent un grain qui sera soit rouge, vert ou jaune.

—Le grain rouge vaut \$10. —Le grain vert vaut \$ 5. —Le grain jaune vaut \$ 2.

Sitôt que vous constaterez que vous avez un grain d'une de ces couleurs, vous n'aurez qu'à téléphoner à 459 et immédiatement quelqu'un ira vous payer.

La liste de tous les souscripteurs sera publiée dans les journaux locaux, de même que la liste de toutes les personnes qui gagneront un prix.

Comme nous vous le disions précédemment, soyez des plus généreux envers cette oeuvre, laquelle, aux jours que nous vivons, a sa raison d'être.

Donc samedi soir, faites bon accueil à nos solliciteurs, et merci de votre générosité.

Comité de Publicité

Carnaval "Spatial" des jeunes en marche!

SPORTS :

Voici les activités sportives qui prendront place bientôt dans le Cadre du Carnaval SPATIAL des Jeunes :

HOCKEY :

Toutes les activités du Carnaval des Jeunes sont prévues pour les fins de semaine, excepté les deux soirées de hockey qui ont dû être placées deux mercredis, soit : Mercredi, le 30 janvier et mercredi le 6 février.

Mercredi prochain, le 30 janvier, à 7 h., à l'aréna de Montmagny, deux équipes Bantam s'affronteront. Ceux qui ne savent pas ce que peut être le hockey Bantam, venez voir mercredi prochain, à 7 heures. Mais c'est loin d'être tout, voici le clou : à 8 h., le Bonhomme SPATIAL sera à l'aréna pour le départ officiel d'une partie d'exhibition qui opposera le Club des Loisirs de Montmagny à une équipe

intermédiaire de St-Paul de Montmagny. C'est une partie à ne pas manquer d'autant plus que l'entrée est libre; saisissons l'occasion d'encourager nos jeunes athlètes.

Mercredi, le 6 février, à 7 h., on aura l'opportunité de voir à l'oeuvre deux autres équipes Bantam de Montmagny. Puis, à 8 h., le Corps de Clairons du "Club Le Bûcheron" et le "Bonhomme Spatial" y seront pour marquer le début de la partie entre une équipe Pee-Wee de Cap St-Ignace et une équipe de Montmagny. Ce spectacle promet d'être des plus enlevants.

On demande aux parents des jeunes de venir voir évoluer leurs enfants et voici le stimulant que nous offrons pour que les parents soient présents: Mercredi, le 30 janvier, et mercredi, le 6 février, nous tirerons cinq noms au hasard parmi les jeunes qui figureront dans l'une ou l'autre des deux parties au programme) et si le père

ou la mère (ou les deux) sont présents à l'aréna, les gagnants recevront un prix de 2.00; si les parents n'y sont pas (ni l'un ni l'autre), le prix sera réduit à 25 sous seulement... alors, les jeunes, invitez vos parents et insistez...

SKI :

La première excursion de ski aura lieu samedi, le 9 février. Les jeunes seront invités dans les Ecoles et on leur donnera tous les détails en temps et lieu. La seconde excursion demeure fixée au 23 février. Et le Carnaval SPATIAL des Jeunes n'a pas fini de vous intéresser.

Téls. Bur.: 72 C.P. 1179 Rés.: 1356 Robert Daveluy, III. AVOCAT 63 St-J.-Baptiste, Montmagny Edifice Allard

CINEMA POCATIERE Dim. lundi et mardi, 27-28-29 janvier LES PRISONNIERS DU MAL May Britt, F. Rabal et Programme double DERNIER TRAIN DE GUN HILL Kirk Douglas, A. Quinn. Mercredi et jeudi, 30-31 janvier A. Dickinson, Peter Finch AU PERIL DE SA VIE

Devenez MINCE SANS VOUS PRIVER ET SANS SORTIR DE CHEZ VOUS! MAIGRIR C'EST FACILE ET AGREABLE... vous dit Mme Barbe, de Montréal. J'avais 52 livres de graisse de trop qui m'alourdisaient et me rendaient la vie impossible. J'ai essayé tout pour m'en débarrasser. Finalement, j'ai suivi chez moi, à la maison, la fameuse méthode NATURELLE de Ben Weider. Quelques minutes chaque jour et les 52 livres sont disparues. J'ai retrouvé la silhouette de mon adolescence, je suis alerte et je me sens rajeunie. Bref, je suis heureuse! SUIVEZ LA METHODE NATURELLE Si vous voulez perdre ou gagner du poids, modeler votre poitrine, amincir votre taille et vos hanches, assouplir vos bras, vos jambes, etc., vous pouvez réaliser cela d'une façon sûre, sans danger... et sans sortir de chez vous, avec la méthode WEIDER. POSTEZ CETTE ANNONCE COURS GRATUIT! INSTITUT WEIDER, 2875, Bates Road, Montréal, P.Q. Dept. W-14 Ci-joint .25 pour frais d'envoi, mon nom et mon adresse, S.V.P., m'expédier sans obligation votre cours GRATUIT "La Culture Physique Pour Femmes" que je vais pouvoir suivre sans sortir de chez moi. MME BARBE de Montréal a maigri 52 livres! MESSIEURS ! ATTENTION ! Si vous voulez être forts, musclés, admirés... si vous souhaitez améliorer votre apparence, votre physique et votre santé, postez cette annonce avec .25 pour frais d'envoi. Indiquer : POUR HOMMES ou ENFANTS. Avec notre cours de culture physique GRATUIT, vous recevrez des circulaires et magazines dont: "Santé et Force" et "Beauté et Santé", etc. Vous vous félicitez de l'avoir demandé.

DECES Le 9 janvier 1963, à St-Paul, Alberta, est décédée à l'âge de 84 ans, dame Georgianna Fournier, épouse de feu Charles Marcoux. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: MM. Philogène Marcoux, de Vancouver; Armand Marcoux, de St-Edouard, Alberta; et Mme Daniel Levasseur (Etiennette), de Vancouver; sa sœur, Mme E. Rochefort (Eva Fournier), de Biddeford, Maine; ses frères: MM. Joseph-N. Fournier, de Cromwell, Conn., Jean Fournier, de Buffalo, N. Y. et J.-L.-Alexandre Fournier, de la rue Taché, Montmagny. Nos condoléances.

CINEMA LAFONTAINE Merc., jeudi, ven. et samedi, 23-24-25-26 janvier. L'HOMME DE NULLE PART Glen Ford, Ernest Borgnine. — Aussi — TERRE NUE Richard Todd et Juliette Greco. Dimanche, lundi et mardi, 27-28-29 janvier. Ann Blyth, E. Purdom et David Niven. LE VOLEUR DU ROI Merc., jeudi, vendredi et samedi, 30-31 janvier et 1er-2 février Alec Guinness, John Mills LES FANFARES DE LA GLOIRE CINEMA TACHE Vendredi à jeudi : 25-26-27-28-29-30-31 janvier. CEUX DE CORDURA Gary Cooper — Rita Hayworth.

parmi les meilleurs biscuits LES BISCUITS MONTMAGNY sont encore LES MEILLEURS BISCUITS MONTMAGNY INC. MONTMAGNY, QUEBEC EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER



**LES QUILLES
UN SPORT SERIEUX**

Cette semaine nous allons nous entretenir de la vraie manière que les quilles doivent être jouées. Il est un des sports les plus captivants pour ceux qui le jouent suivant les règlements à observer. Jouer aux hockey ou à un autre jeu et n'observer par les règles à suivre et vous ne trouverez aucun plaisir à participer à ce sport et pour les quilles cela est la même chose. Plusieurs me disent que jouer aux quilles, c'est facile, sur un côté, c'est vrai, mais Messieurs jouer une saison complète et conserver une bonne moyenne jusqu'à la fin tout en observant les règlements et vous ne direz plus la même chose à la fin de la saison. J'ai le plaisir depuis deux ans de faire toutes les salles de quilles de Québec et la région et je déplore que chez nous à Montmagny nous ne jouons pas les quilles de la même manière qu'eux. Voici quelques règlements des plus importants pour les parties de ligues.

Dans toutes les parties de ligue un arbitre officiel doit être en charge pour surveiller la ligne noir dit ligne de démarcation.

L'arbitre doit voir avec grand soin à ce que les règlements concernant les boules, allées, quilles et les règlements du jeu soient strictement observés. Il est le juge sur toutes questions concernant un jeu ou un hors-jeu, et doit régler toutes disputes ou différends regardant le jeu, soulevés durant la partie, et tout joueur qui conteste les décisions rendues par le juge peut être suspendu. Il doit prendre grand soin à déclarer les hors-jeux, immédiatement commis, sans demandé, dans une voix distincte. Il doit en tout temps avant de se retirer des allées, déclarer l'équipe gagnante. La décision de l'arbitre doit être finale exception faite dans l'interprétation des règlements.

Si je vous ai parlé de tout cela cette semaine, ce n'est pas pour vous faire des reproches, mais tout simplement vous faire constater qu'il y a possibilité de rendre ce sport encore beaucoup plus intéressant pour tous le monde en général. Je puis vous assurer que dès la saison prochaine, le Palais des Quilleurs fera les démarches voulues pour faire affilier ses ligues aux Congrès Canadien de petites quilles en association avec le Congrès Américain. (The American

Rubber Band Bowling Congress.) Faire de beaux pointages aux quilles, c'est bien; mais faire de beaux pointages en observant les règlements, c'est encore mieux. Donnons nous la main, afin de pouvoir corriger ce côté qui a besoin d'être amélioré.

LIGUE MASCULINE A

CLASSEMENT	PTS
1—Jean-Paul Barde	37
2—Roger Fréchette	34
3—Denis Gaudreau	30
4—Eugène Bernier	23
5—Antonio Clouston	23
6—Raymond Robin	19

MOYENNE — BIG SIX

1—Denis Gaudreau	167.8
2—Claude Bernier	164.
3—Jean-Paul Barde	163.2
4—Marcel Morin	161.3
5—Lionel Lénioux	160.7
6—Rostire Tremblay	160.5

Raymond Robin, gagne 3 à 1 contre Antonio Clouston.
Denis Gaudreau, triomphe 4 à 0 contre Eugène Bernier.

Jean-Paul Barde, annule 2 à 2 contre Roger Fréchette.

Plus haut triple d'équipe — Denys Gaudreau 2347; Plus haut simple d'équipe — Jean-Paul Barde 860; Plus haut triple individuel — Denys Gaudreau 605; Plus haut simple individuel — Claude Bernier 216.

TRIPLE DE 500 ET PLUS
Claude Bernier 548; Jacques Deladurantaye 502; Pete Talbot 510; Denys Gaudreau 605; Raymond Robin 500; Gérard Langlois 534.

SIMPLE DE 200 ET PLUS
Gérard Langlois 213; René Gaudreau 204; Pete Talbot 203; Denys Gaudreau 205 et 210; Claude Bernier 216; Jean-Paul Barde 204.

LIGUE MIXTE
SIX EQUIPES DE DUPLAN-OF CANADA
BIG SIX MASCULIN

1—Raymond Robin	153.19
2—Jean-Louis Bernier	151.16
3—Denis Morin	151.4
4—Jacques Deladurantaye	146.9
5—Henri Poulin	140.9
6—Donald Boulet	138.1

BIG SIX FEMININ

1—Claire Paradis	129.9
2—Jeannine Corneau	118.4
3—Marie-Paule Labrecque	116.8
4—Lauraine Lislois	112.2
5—Claudette Gaudreau	112.1
6—Clara Montminy	110.1

Antonio CLOUSTON

**TOURNOI DE QUILLES
ELECTRICAL**

Samedi, le 19 janvier, à la salle du Palais des Quilleurs, s'est déroulé le tournoi annuel des employés de la compagnie Electrical. Nous vous donnons ci-dessous les résultats de ce tournoi, genre marathon.

L'équipe Claude Bernier-Maurice Clouston triomphe de Gaston Gaumont-Jacques Gaudreau par une marge de 82 quilles.

L'équipe Guy Clouston-Simon Leclerc l'emporte avec une avance de 163 quilles sur celle de Jacques Côté-Raymond Dion.

Denis Bernier-Donald Boulet a défait difficilement l'équipe de Raymond Boucher-Benoît Gaudreau par une faible majorité de 21 quilles.

L'équipe Benoît Buteau-Onil Mimeault ont du s'avouer vaincus par l'équipe Jean Guy Leclerc.



TROPHÉE AU GAGNANT — M. Fernand Kirouac, distributeur local de Molson, remet à M. Marcel Plante, le trophée offert par cette compagnie. De gauche à droite, M. Lucien Blais, promoteur, M. Roland Desroches, président du Carnaval, M. Plante, M. Kirouac, M. J.-M. Caron, représentant commercial Molson et M. "Bob" Normand, promoteur.

(Photo "Le Courrier" R. G.)

Marathon de hockey

Un grand Marathon de Hockey, organisé par la J.O.C. de Montmagny, se déroulera dimanche le 27 janvier à 2 hres dans la cour de l'école Louis-Jacques Casault.

Six clubs seront en lice: cinq des environs de Montmagny et le Club de la J.O.C. de Rimouski.

Tout le monde en foule au collège, le 27 janvier à 2 hres.

Denis Rousseau par une différence de 130 quilles.

Semi finale

L'équipe Jean Guy Leclerc-Denis Rousseau a roulé 888 pour éliminer Denis Bernier-Donald Boulet par 102 quilles.

Guy Clouston-Simon Leclerc ont défait leurs adversaires Maurice Clouston-Claude Bernier par une marge de 60 quilles.

Finale

Guy Clouston et Simon Leclerc ont roulé des triples identiques de 386 pour s'emparer des honneurs du tournoi par 43 quilles.

Plus haut simple du tournoi: Benoît Gaudreau, 204; plus haut triple du tournoi: Jean Guy Leclerc, 557.

Je tiens à féliciter les champions ainsi que tous ceux qui ont coopéré. (Suite à la page quinze)

Résultats des courses Dog-Derby à Montmagny les 19 et 20 janv.

No	Rang	Nom	Posi- tion 1 jour	Temps	Posi- tion 2e jour	Temps	Temps total
25	1	M. Plante	1	1.15.55	1	1.29.40	2.45.35
10	2	W. Lépine	2	1.20.50	2	1.37.01	2.57.51
15	3	E. Sylvain	3	1.21.12	3	1.39.02	3.00.14
3	4	J. M. Gosselin	5	1.23.11	4	1.41.45	3.04.56
21	5	N. Dompierre	7	1.27.21	5	1.44.54	3.12.15
22	6	Guy Rivard	8	1.29.40	7	1.50.14	3.19.54
13	7	C. Longchamp	12	1.33.31	6	1.48.15	3.21.46
23	8	L. G. Verret	11	1.33.30	8	1.52.05	3.24.35
9	9	C. Carrier	6	1.26.15	12	2.00.35	3.26.50
12	10	C. Drolet	10	1.32.11	10	1.57.15	3.29.26
19	11	G. Gosselin	16	1.36.33	9	1.56.00	3.32.33
14	12	Bob Lacourse	13	1.34.37	11	2.00.27	3.35.04
5	13	Emile Martel	14	1.35.47	13	2.02.31	3.38.18
20	14	P. E. Tétu	15	1.36.27	14	2.03.27	3.41.01
8	15	J. M. Garneau	4	1.22.31	16	2.18.30	3.41.01
26	16	A. Delage	17	1.47.32	15	2.03.35	3.51.07
4	17	Mme N. Bouffard	18	1.49.50	17	2.36.20	4.26.10
7	18	L. Lapointe	19	1.58.48	19	2.56.40	4.55.28
18	19	Me P. Brown	21	2.23.42	18	2.38.20	5.02.02
6	20	L. Pouliot	20	2.18.27	20	3.14.55	5.33.22
11	21	L. Therrien	9	1.30.44	Abandonné, blessé.		
16	22	A. Saillant	Pas parti.				
1	23	F. Lacroix	Pas parti.				
2	24	J. G. Longchamp	Pas parti.				
17	25	P. Gingras	Pas parti.				
24	26	L. Cloutier	Pas parti.				

Chronométrateur officiel.

Billets gagnants

Il nous fait plaisir de communiquer les numéros gagnants des billets du Dog-Derby de samedi et dimanche.

Ceux qui possèdent les billets portant les numéros 67 minutes, 66.59 minutes et 66.58 minutes sont priés de les présenter à M. Maurice Furois, gérant de la Banque Royale de Montmagny.

TAPIS — TUILE — PRELART

Vendu, posé gratuitement

SERVICE PROMPT

TELEPHONEZ A: 277-w

Bertrand Blanchard

24, rue St-Jacques
MONTMAGNY



Transformations?
Agrandissements?
Réparations?

N'attendez pas! Demandez à la Banque Royale un PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS!



BANQUE ROYALE

Votre succursale de la Banque Royale peut vous aider à réaliser vos projets afin de rendre votre maison plus confortable et d'en accroître la valeur. Qu'il s'agisse de refaire le toit, d'ajouter une pièce, de rénover la cuisine ou la salle de bains, de remplacer le système de chauffage ou les canalisations électriques, vous n'aurez aucun problème de financement en recourant à la Banque Royale. Venez nous voir ou demandez notre fascicule sur les Prêts pour l'Amélioration des Habitations. POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

SPORTS et LOISIRS

A MONTMAGNY



Avis du Comité des Sports.

Le programme Moustique et Pee-Wee ne sera pas présenté vendredi le 25 janvier, à l'aréna. Arrivée du Bonhomme Spatial. Pas de hockey.

Remerciements.

Le Comité des Sports remercie M. Saluste Jacques pour le bel équipement de hockey qu'il nous a fourni gratuitement.

Assemblée.

Dimanche, assemblée à 9 h. et demie à la Salle d'Accueil pour les instructeurs Pee-Wee. Nous comptons sur votre présence.

N'envoyez pas votre enfant seul à l'aréna, accompagnez-le.

Dimanche, à 2 hres, une équipe Pee-Wee visite le Cap St-Ignace. Mise au jeu officielle.

Avis aux intéressés.

S'il y avait des jeunes prêts à entraîner des chiens pour la compétition, nous serions prêts à leur faire une petite compétition pendant le Dog Derby de l'année prochaine. Les attelages pourraient se composer de un ou deux chiens.

Marathon de hockey à St-Vallier, dimanche, le 27 janvier.

2 hres: St-Michel vs Institut Technique, Lauzon.
2 h. 20: St-Vallier vs St-Gervais de Bellechasse.
2 h. 40: Salon du Meuble de Montmagny vs St-François.
3 h.: Abattoir Montmagny vs Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Résultats des joues du 16 au 21 janvier.
Pee-Wee — Braves 4 Indiens 0 — Montmagny 1 Loisirs 1 — Bantam: Castors 3, Pirates 3 — Pirates 3, Lions 3. — Juvénile: Aiglons 3, St-Mathieu 5. — St-Thomas 2, Aiglons 2.

Ligue de tennis sur table du Centre Civique de Montmagny

NICOLE DUFOUR ET PIERRETTE GAUMOND MENENT CHEZ LES FEMMES
RAYNALD LAVALLEE EN TETE DANS LA MASCULINE

Voici les statistiques de la Ligue féminine, telles que remises par Mlle Pierrette Gaumont, présidente de cette Ligue.

MOYENNES D'EQUIPES

Crieri Fournier 642; Pierrette Gaumont 563; Nicole Dufour 504; Denise Paquet 495; J.-Mance Gaumont 492; Margot Bolduc 412; Paulo Mercier 372.

MOYENNES INDIVIDUELLES
Nicole Dufour 916; Pierrette Gaumont 916; Crieri Fournier 888; J.-Mance Gaumont 666; Michèle Beaumont 666; Denise Paquet 633; Marcelle Gaumont 625; Paulo Mercier 583; Margot Bolduc 583; Gertrude Fréchette 526; Carmelle Bouffard 500.

Les meilleures en doubles:

Pierrette Morin et Pierrette Gaumont 1000; Nicole Dufour et Cécile Bernard 833; Pierrette Morin et Céline Létourneau 800; Crieri Fournier et Marcelle Gaumont 666

LIGUE MASCULINE

Après la pause de la période des Fêtes, les Ligues du Centre Civique sont en pleine activité. A mesure que la saison progresse, la lutte se corse dans les moyennes

individuelles de même que dans le classement des équipes.

Présentement chaque joueur a 36 parties de jouées. Depuis le début, Raynald Lavallée avait dû partager le premier rang avec Raymond Côté, cependant, lors des deux derniers programmes, Raynald a pris une avance de trois victoires sur ses plus proches rivaux: Eugène Leclere et Raymond Côté.

Depuis qu'il a repris sa vieille palette sablée, Eugène n'a subi qu'une défaite en 18 parties, il a porté sa moyenne de 611 à 777. Avec son "article de musée" on peut dire que Eugène s'en tire assez bien. Il est heureux quand sa "drive" passe... et le son de sa palette semble irriter ses adversaires... La principale victime de Leclere a été Raymond Côté qui doit maintenant partager le 2ième rang avec lui. Ils ont gagné 28 fois en 36 parties.

Ensuite, dans l'ordre nous voyons Marcel Dumas 25; Jacques Lemieux 22; Maurice Rousseau 20; Colette Dumas 16; Roger Fréchette 12.

Les activités du Carnaval vont-elles faire baisser cette moyenne? Yves Talbot 11; Denis Fréchette et André Lavallée 10.

En double, Roger Fréchette avec Marcel Dumas sont encore invincibles: 6 victoires en 6 rencontres.

CLASSEMENT DES CLUBS après 126 parties

Marcel Dumas 72; Eugène Leclere 70; Raynald Lavallée 56; Raymond Côté 54.

Ben Brie s'aligne maintenant avec le club Côté. Ben n'a pas encore retrouvé sa forme des beaux jours, mais il se pourrait bien qu'avec ce renfort le club Côté quitte la cave de la Ligue, position qu'il occupe depuis le début de la saison.

Soirée du Club de Chasse et Pêche

Samedi soir prochain, le 26 janvier, à 8 h. 30, au Centre Civique, route Trans-Canada, grande soirée du Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. Il y aura distribution de prix aux gagnants du concours de Chasse et Pêche pour l'année 1962.

Il y aura de nombreux trophées et prix pour les heureux gagnants ainsi que prix de présence.

Il y aura aussi danses modernes et carrées avec deux orchestres. Comme à l'habitude la tenue de rigueur sera la Chemise Carrauté et Blouse et Jupe pour les dames.

L'entrée est absolument gratuite. Une invitation spéciale est faite aux dames et demoiselles dont le mari ou ami fait partie de notre association.

Le rendez-vous pour samedi soir prochain c'est au Centre Civique. Le Club de Chasse et Pêche fête ses champions 1962.

La Direction

LES GROSSES QUILLES au Foyer des Quilles

Le jeu de grosses quilles est présentement en vogue dans notre ville, depuis une semaine. A la demande de tous nos clients, nous avons mis deux allées à la disposition de tous pour le mercredi soir 7 heures. Comme toutes les salles de quilles modernes, nous pouvons maintenant satisfaire vos goûts-quilleurs et quilleuses.

Devenez un adepte de ce sport qui demande beaucoup d'adresse et d'entraînement. Il faut essayer une partie pour constater combien il est intéressant, car avec précision et habileté vous parviendrez à réussir des réserves qui ne sont pas possibles aux petites. Bien que le jeu de petites quilles est et restera peut-être le plus populaire, les quilleurs expriment le désir de modifier un peu ce sport.

Dans les deux salles de quilles de notre ville, la majorité des quilleurs n'ont jamais joués une partie de grosses quilles. Donc ni Jean Messervier ni Jules Roy ni Gilles Gaudreau ni Jean-Paul Barde ni Raymond Robin ni Denis Gaudreau enfin tous les défenseurs de petites quilles n'ont pas plus d'expérience que vous dans ce domaine. Vous êtes tous ou à peu près tous du même calibre. Des quilleurs tels que Jos Proulx, Roméo Brulotte,

Roland Brulotte, Lauréat Caron, Paul-E. Gagné, Gaston Vigneault, Armand Gagnon, Paul Coulomb et bien d'autres ont donné leur nom pour participer à cette ligue.

Je vous ferai remarquer à vous aussi Mesdames, que le jeu de grosses quilles, vous convient parfaitement et que des boules plus légères mais de la même grosseur sont conçues spécialement pour vous.

Venez garçons et filles, sur des allées qui brillent, jouez une partie de grosses quilles. Au Foyer des Quilles.

Pour réservation d'allée, tél: 1717, demandez Denise BOULET, gérante.

VOICI LES MOYENNES DE LA LIGUE

Mas. A.A.
Jean-Yves Messervier 36 145-14
Lauréat Fournier 27 142-17
Yvon Paquet 15 141-14
Gilles Gaudreau 36 140-30
Jules Roy 36 139-20

Position des équipes datant du 7 janvier — Sunoco 38; L'Espinay 26; Rock Fournier 17; Jos Proulx 7.

Ligue du Cercle Elise Blouin, Programme du 10 janvier — Equipe Rita Nicole 3 — Clémence Tétu 1 — Equipe Mme R. Fournier 3 — (Suite à la page quinze)

Carnaval d'Hiver

MONTMAGNY

Tournoi MOLSON

Souque à la corde

Règlements

Equipe de 5 hommes plus un substitut
Chaussures: Claques ord. sans crampon
Pesanteur de l'équipe: 1000 lbs maximum

1er prix

Trophée emblème du tournoi, (à débattre à chaque année).
Plus un trophée à chaque participant de l'équipe gagnante.
Plus \$50.00 en argent à l'équipe.

2ième prix

Un trophée à chaque participant de l'équipe.
Plus \$25.00 en argent à l'équipe.

Inscription de l'équipe

PAROISSE

- 1 — Capitaine
2 —
3 —
4 —
5 —

N.B — Faire parvenir les souscriptions à M. Jean-Marie Caron, Poste CKBM, Montmagny.

MAL DE DOS

Quand les reins s'éliminent par l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un repos troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. 80¢



SPECIALITE

CREUSAGE DE FOSSES
ET NIVELLEMENT DE TERRAIN
ASPHALTE — ROULEAU — Location de GRADER

JEAN - PAUL - MORIN

27, rue St-David. — Téléphone: 1611 — Montmagny.
Transport général. — Excavation. — Remplissage.

CARTES D'AFFAIRES

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Tél. : 545
Laurent Normand
Directeur de funérailles.
Service jour et nuit d'ambulance et corbillard Cadillac.
26, rue St-Louis, Montmagny.

Tél. : 363
Marcel Ruelland
Directeur de funérailles.
Ambulance et corbillard Cadillac.
Rue de la Fabrique, Monty

DENTISTES

Tél. : 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
CHIRURGIEN-DENTISTE
39, St-Jean-Baptiste, Monty

ACCESSOIRES D'AUTOS

Tél. : 1101
Viateur Caron,
Pièces anciennes d'automobiles, générateurs, démarreurs et batteries.
Distributeur Good Year.
500, Route T.-Canada, Monty

NOTAIRES

DENIS PLANTÉ
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe
Louis Pelletier.
32, rue St-Thomas - C.P. 219
Montmagny, P.Q. — Tél. : 42

AVOCATS

Tél. : 954
Jules Paré, C.R.
AVOCAT et PROCUREUR
Edifice Banque Provinciale.
Rue St-Thomas, Montmagny.

Tél. : 194
Yvon Mercier
AVOCAT
63, de la Gare, Montmagny

Dr Jean Poitras,
BA., DDS.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Edifice Collin. — Tél. : 1584
9, rue St-Jean-Baptiste, Monty

Téls. : bur. 592 — rés. 767
Gonzague Bélanger
NOTAIRE
ASSURANCES GÉNÉRALES
4, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Téls. : rés. 631 — Bur. : 1183
Denis Gobeil, L.L. L.
AVOCAT
34, rue de la Gare, Monty.

GUY BERTRAND
AVOCAT-PROCUREUR
Tél. : 1622 — Montmagny.
Rés. : Manoir des Erables

OPTOMÉTRISTE
Tél. : 43
Dr E. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Rue St-Jean-Baptiste, Monty.

MÉDECINS
Spécialiste
à Montmagny — le samedi :
à l'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
Yeux, oreilles, nez, gorge.
449, 3e Avenue. — Québec.

PUISATIER

PUITS ARTESIENS — PUIITS CYLINDRIQUES
FONDATEMENTS SUR PILOTIS — SONDAGES
THEOPHILE PROULX
PUISATIER
TEL. : 588-w-4 — ST-PIERRE, Cté Montmagny.

Dr Robert Lessard
Médecine générale et obstétrique.
Bur. : 2 à 4 h. et 7 à 9 h. p.m., tous les jours, sauf le dimanche.
11, rue de la Gare.
Tél. : 181 — Montmagny.

INGÉNIEUR-CONSEIL

ROBERT DESPRES
INGÉNIEUR-CONSEIL
38, rue du Dépôt, Montmagny. Tél. : 1357
Rés. : rue de la Fabrique. Tél. : 1704

ARCHITECTE
YVES PARE
ARCHITECTE
D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
M.I.R.A.C.
Edifice Blanchet, Montmagny
38, du Dépôt. - Tél. : 1838

COMPTABILITÉ
Tél. : 653-3808
Charles Godbout, i.a.
Comptable en prix de revient.
Ex-cotiseur à l'impôt fédéral.
59, Moreau Sud, Ste-Foy.
R.-C. Després, représentant.
— Tél. : 693-W —

ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES

MARC THIBOUTOT
ARPEUTEUR-GÉOMETRE
Ingénieur-Forestier Conseil.
Bureau à La Pocatière
201, 2e Avenue.
Tél. : 182
Bureau à Montmagny
Edifice Allard, Appt. 31
63, St-Jean-Baptiste. Tél. : 1357

■ Bornage
■ Certificat de localisation
■ Description technique
■ Lotissement
■ Urbanisme
■ Nivellement
■ Photogrammétrie
■ Cadastre
■ Technique municipale
■ Arpentages forestier et minier.
ARPEUTEUR - GEOMETRE
ANDRÉ ASSELIN, B.A.
Absent jusqu'au 1er juin.
59, rue St-Magloire — Montmagny.

Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A.
B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. Yvan Fortin, M.S.C., C.A.
Gaston Bérubé, B.A., M.S.C., C.A.
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Tél. : 1003 — 54, rue St-Magloire,
Montmagny, P. Q.
Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

ÉLECTRICIEN

VENDEUR DES APPAREILS ÉLECTRIQUES "LEONARD"
Pour vos réparations ou installations électriques, consultez:
JEAN LAVALLEE
25, 3e Avenue — Tél. : 443 — Montmagny

PEINTRES
Tél. : 406
JEAN-PAUL BOUCHARD
PEINTRE — DÉCORATEUR — TAPISSIER
SABLAGE DE PLANCHERS
22, 3e Avenue. — Montmagny

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

RAYMOND CARON
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
SPECIALITÉS : TRAVAUX DE CIMENT DE TOUS GENRES
LOCATION DE MALAXEUR
Tél. : 1127 — Route Trans-Canada — Montmagny.
(Voisin de Nettoyeur Montmagny).

ASSURANCES
Gérard Guimont
représentant
La Société des Artisans
Assurances Générales.
Tél. : 215 — Cap St-Ignace

CHIROPRACTICIEN
Tél. : 823, Montmagny.
Tél. : 325, Cap-St-Ignace.
G.-A. Paris, D.C.
CHIROPRACTICIEN
103, rue de la Gare, Monty.

Tél. : 980
TRANSPORT GENERAL
Excavation — Location de machinerie.
PAUL BRETON
11, rue Taché — Montmagny

FEU AUTOMOBILE VOL
ROGER FRÉCHETTE
ASSURANCES GÉNÉRALES
2, rue de la Fabrique. — Tél. : 350 — Montmagny
The Globe Indemnity Co. of Canada Royal Insurance Company Limited
The Liverpool & London & Globe The Hudson Bay Insurance Company
Ins. Co. Ltd.

Marchand de bois en gros
Contracteur général
Service de bulldozer
Transport général — Creusage — Remplissage de terrain.
MARTIN MERCIER
43, rue du Quai — Tél. : 844
MONTMAGNY

Pour toutes vos assurances...
— CONSULTEZ —
PHILIPPE ROY, INC.
Courtier d'assurances agréés.
Téls. : bur. 92 — rés. : 240
Bureau: 102, rue St-Jean-Baptiste.— Rés. : 5, rue St-Joseph.
MONTMAGNY



M. Henri Fréchette

Au Foyer d'Youville de Montmagny, le 8 janvier 1963, à l'âge de 67 ans est décédé, M. Henri Fréchette, fils de feu M. Porphyde Fréchette et de feu Dame Eva Fradette.

Il laisse dans le deuil, ses sœurs Mmes Joseph Masson, née Eva, Mme Louis Latulippe née Lucie, Mme Ulric Proulx née Adora, Mlles Alice et Ernestine Fréchette, ses frères, MM. Jules et Maurice Fréchette, son beau-frère, M. Louis Latulippe, ses belles-sœurs Mme Jules Fréchette née Délia Dubé, Mme Roch Fréchette née Imelda Boutin, et Mme Maurice Fréchette née Simonne Boulet. Il laisse également plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu, vendredi le 11 janvier, à 9.30 hres, à l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Le Courrier de Montmagny offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

La Direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

Mme Laurent Collin

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est décédée le 19 janvier 1963 à l'âge de 67 ans et 7 mois, Mme Céline Caron, épouse de feu Laurent Collin.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Raymond, Robert, Mme Joseph Morin née Irène Odilon; Mme Roland Nicole née Cécile; Mme Raymond Laberge née Solange et Roland Collin.

Ses gendres et brues: Mme Raymond Collin née Agathe Casault; Mme Robert Collin née Jeanne Plouffe; Mme Odilon Collin née Lucienne Tétu; MM. Joseph Morin, Roland Nicole et Raymond Laberge.

Ses frères et sœurs: MM. Thomas, Eugène, Henri et Charles Caron Mlles Joséphine et Philomène Caron; Mme Fortunat Fournier née Marie Caron; Mme Charles Létourneau née Alice Caron; Mme Pierre L. Létourneau née Léa Caron.

Ses beaux-frères et belles sœurs: Mme Thomas Caron née Gracia Proulx; Mme Eugène Caron née Germaine Lepage; Mme Henri Caron née Olivine Lecompte; Mme Charles Caron née Rose-Alma Blais MM. Fortunat Fournier, Charles Létourneau et Pierre L. Létourneau

Les funérailles eurent lieu mardi le 22 janvier à neuf heures et demi en l'église St-Mathieu de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

A la famille que le deuil afflige, le "Courrier Montmagny-L'Islet" offre ses plus sincères condoléances.

Philius Morency

A Berthier, est décédé, le 16 janvier 1963, à l'âge de 87 ans et 5 mois, monsieur Philius Morency, époux de feu Arthémise Bernard.

Il laisse dans le deuil, son fils Oscar; Sa brue: Mme Oscar Morency née Carmélia Brochu; Ses petits enfants: Francine et Normand Morency; Sa sœur et ses frères: Mme Vve Napoléon Mercier née Alice Morency, MM. Omer et Gaudias Morency; Son beau-frère: M. François Roy.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 19 janvier à 11 heures en l'église de Berthier et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

A la famille que le deuil afflige, le "Courrier Montmagny-L'Islet" offre ses plus sincères condoléances.

TRAVAILLEZ VOTRE ANNONCE CLASSÉE... PERDU... D'ARGENT... BONNE PER...

A LOUER

GAGNEZ de l'argent "à la manière Avon". Écrivez à C. P. 432, ou téléphonez à 1465 à Montmagny sans obligation de votre part.

2 pièces chauffées très propres, éclairées, semi-meublées, situées à 19 rue Ste-Marie pour personnes distinguées. Convientrait pour homme seul, jeune couple ou 2 jeunes filles. S'adresser à Léopold Gagné, 19 rue Ste-Marie, entre 5 et 9 heures p.m. ou à Québec, tél: 683-7234.

Pour chambre et pension, téléphonez à 649-w.

DEMANDE

1963 peut être votre meilleure année en revenus. Vendez dans arrondissement projeté 250 nécessités connues, garanties. Spéciaux mensuels, ouvrant toutes les portes, échantillons gratuits etc... etc... Détails à FAMILLEX, Dépt. J. 12, 1600 Délorimier, Montréal.

A VENDRE

Poêle de marque Bélanger très propre et brûleur à l'huile A B C en très bonne condition. S'adresser à tél: 855-w ou à 1008.

Epicierie située sur la rue Bon Conseil. S'adresser à tél: 417.

ESTOMAC — REINS DIGESTION

LA SOLUTION CARDA

DÉLICIEUX DIGESTIF AU GOÛT DE MENTHE

A fait ses preuves. 30 ans de satisfaction! En vente dans toutes les pharmacies.

Servir froid

COFFRES EN CEDRE A VENDRE

Magnifiques coffres finis noyer acajou ou chêne au prix du manufacturier; aussi, coffres sur pattes.

L. CORRIVEAU, Mfg. 24, 7e rue, E.P. 193 Montmagny

RUBRIQUE DES AUBAINES

TELEPHONEZ A 936

Hôtel, motel dans Montmagny, Lévis et Québec. — Manufacture à bois. — Garage avec agence d'autos. — Station de gaz. — Commerce d'autos usagées. — Salon de coiffure. — Commerce d'huile de sapin. — Cabines et restaurant avec terrain pour gaz-bar. — Poste à vendre sur la rue Collin. — Commerce de meubles. — Epicierie licenciée, boucherie, etc. — Restaurant. — Tous ces commerces sont, soit à Montmagny et les environs, très bien situés et en opération depuis plusieurs années.

Propriété sur la rue du Quai, rue du Peuple, rue St-Ignace, rue Bernier, 6ième rue, St-Jean-Baptiste, rue Taché, près du pont Rivard, à Beaumont, à L'Islet, sur la route no 2, sur la rue St-Ignace, à Berthier, propriété de 2 logements à l'entrée de la ville, propriété de 2 logements avec poste de commerce à Cap St-Ignace, propriété de 2 logements sur la rue Frontenac, propriété à revenu sur la rue de l'Église.

Terrains à vendre de tous les prix. — Chalets à Berthier, l'Anse-à-Gilles, Lac des Plaines, à bas prix. — Terre à St-Marcel avec sucrerie. Terre à Berthier sur la route Nationale, proche de l'Église et de l'école. — Terres à St-Pierre, Beaumont, etc. — Terre à bois.

Commerce de chapeaux, avec logement de 6 pièces.

Il n'en coûte rien pour nous consulter et vendre vos commerces. Argent à prêter en première et deuxième hypothèque. Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

Les Immeubles Montmagny, Enr.

ROBERT BERNIER, GERANT. Membre de la Chambre d'Immeubles.

Rue du Quai — MONTMAGNY — Tél.: 936 QUEBEC — Tél.: MA. 3-4331

Au Palais...

(Suite de la page 12)

ré au succès de ce tournoi et je crois que nous en organiserons un autre d'ici la fin de la saison.

LA DIRECTION

FELICITATIONS

A M. Louis-Philippe Grondin qui lors du programme du magasin Dominion, cette semaine, a roulé un magnifique simple de 216 pour compléter un triple de 558.

Aux deux équipes qui sont actuellement classées pour le tournoi mixte de Carling, soit l'équipe de Denys Gaudreau et celle de Pete Talbot.

A Mme Jean-Paul Barde pour un magnifique simple de 206 lors du dernier programme de la ligue mixte A.

Rapport du programme disputé le 21 janvier 1963 dans la ligue mixte B:

Claude Bernier est défait par Guy Langevin au compte de 4 à 0. Jacques Deladurantaye et Jacques Gaudreau font match nul 2 à 2.

Plus haut triple d'équipe: Guy Langevin, 2105; plus haut simple d'équipe: Guy Langevin, 727.

Plus haut triple individuel: Jacques Deladurantaye, 503; plus haut simple individuel: Jacques Gaudreau, 198.

Rapport du programme disputé le 21 janvier 1963 dans la ligue mixte A:

Denys Gaudreau triomphe de Antonio Clouston 3 à 1.

Jacques Deladurantaye défait Eugène Bernier par un compte de 3 à 1.

Raymond Gaumont doit céder devant Pete Talbot par 3 à 1.

Plus haut triple d'équipe: Denys Gaudreau, 2159; plus haut simple d'équipe: Antonio Clouston, 772.

Plus haut triple masculin: Rosaire Tremblay, 519; plus haut simple masculin: Rosaire Tremblay, 206.

Plus haut triple féminin: Mme Jean-Paul Barde, 418; plus haut simple féminin: Mme Jean-Paul Barde, 206.

Triples de 500 et plus: Rosaire Tremblay, 519.

Simple de 200 et plus: Mme Jean-Paul Barde, 206 et Rosaire Tremblay, 206.

AVIS

Le salon "La Belle Coiffure" situé à 2 rue St-Jean-Baptiste, annonce à ses clientes qu'elle bénéficiera d'un escompte de 20% sur les permanentes à l'huile et de 10% sur la teinture française. Bienvenue à toutes les clientes. Propriétaire, Mlle Fernande Gagné, tél: 1111.

Au Foyer..

(Suite de la page 13)

Marie-Paule Blais 1 — Plus haut simple — Rita Nicole 146 — Plus haut triple — Mme Gérard Lafleur 364.

BIG FIVE

Mme Gérard Lafleur 159.9 Clothide Caron 108.8 Rita Nicole 105.0 Georgette Gauthier 104.2 Mme Maurice Tétu 103.7 Plus haut simple de la saison à date — Mme Gérard Lafleur, 151. Plus haut triple de la saison à date — Mme Gérard Lafleur, 420.

PROCHAIN PROGRAMME

24 janvier — Allée 1 et 2 — Blais vs Nicole — Allée 3 et 4 — Tétu vs Fournier.

Ces chiffres vous sont donnés par Marie-Paule Blais, stadienne de la ligue.

M. R. Raynauld réélu président de l'Association forestière

M. Robert Raynauld, technicien agricole et éditeur-proprétaire de la revue, LA FERME, de Montréal, a été réélu président de l'Association forestière québécoise Inc. lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme de conservation des ressources naturelles qui s'est tenue au Château Frontenac, à Québec, ces jours derniers. Monsieur Raynauld s'intéresse à l'Association forestière et aux Clubs 4-H depuis plusieurs années et apporte à la direction une expérience et une compétence très précieuses.

MM. Roland Bock, président de

LES RETROVISEURS DOIVENT SERVIR

Les rétroviseurs que l'on trouve dans toutes les automobiles modernes n'ont pas été placés là pour que madame puisse refaire son maquillage ou pour y jeter un oeil afin d'apercevoir un interlocuteur sur le siège arrière. "Prudentia" rappelle la nécessité pour le conducteur prudent de regarder dans son rétroviseur avant de ralentir ou d'arrêter à l'improviste. La même ligne de conduite s'applique avant d'effectuer un recul ou tout mouvement hors de la ligne droite.

FAITES-LE DES MAINTENANT

Pourquoi attendre au Printemps?

LE CREUX DE L'OREILLE (suite)

(Suite de la page 3)

LES MONUMENTS SURGISSENT...

Les monuments de glace surgissent ici et là en ville et spécialement sur la 3e Avenue.

Nous avons déjà suggéré à plusieurs reprises que cette artère soit proclamée Rue du Carnaval. Il semble bien que les résidents de cette avenue ont approuvé cette idée puisque cette année encore, ce sont eux qui ont emboîté le pas...

Une danse en plein air aura lieu le 22 février sur la 3e Avenue. Vive la Rue du Carnaval! Bravo et rebravo aux résidents de la 3e Avenue et aux autres qui se donnent la peine de donner à la ville un joyeux cachet...

CARNAVAL DES JEUNES

C'est demain soir que s'ouvrira le Carnaval des Jeunes, par l'arrivée du BONHOMME SPATIAL.

Un défilé se formera dans diverses rues de la ville.

Au fait, plusieurs parents maguymontois ont appris de gré ou de force les secrets des "chapeaux spatiaux" en faisant des recherches pour fabriquer celui ou ceux de leurs enfants.

Gaston BOUCHER

"Musiciens parmi nous", film de l'ONF sur la chorale Bach, à la TV

Un Montréalais, George Little, a consacré sa vie au compositeur qui incarne la plus haute expression de la musique: Jean-Sébastien Bach; et le choeur qu'il a fondé dans la métropole porte précisément le nom du grand musicien allemand: la chorale Bach. Sous le titre Musiciens parmi nous, l'Office national du film a retracé l'histoire de cette aventure musicale exemplaire. On pourra voir ce documentaire d'une demi-heure au réseau français de télévision de Radio-Canada, le lundi soir, 28 janvier, à 10h.30, dans la série Temps présent.

Des milliers de milles séparent Montréal et la patrie de Bach, notamment la petite ville de Lünebourg au Hanovre, où le compositeur passa quelques années de sa vie. Cela n'empêche pas que des liens spirituels unissent le pays du grand maître et les Montréalais. Et c'est avec un regain de ferveur que George Little travaille à faire ai-

mer la musique de Bach depuis qu'il est allé se retremper à la source. Grâce à une bourse d'études, il a passé quelque temps dans le cadre merveilleusement préservé de Lünebourg.

La chorale Bach, sous l'impulsion de George Little, occupe maintenant une place importante dans notre vie artistique. Elle donne une douzaine de concerts par année et fait régulièrement de grandes tournées à l'étranger. Elle entreprendra en 1963 un voyage qui la conduira dans les grandes capitales sud-américaines. La chorale Bach patronne un camp musical qui accueille dans les Laurentides les musiciens amateurs. Le disque prolonge encore son rayonnement.

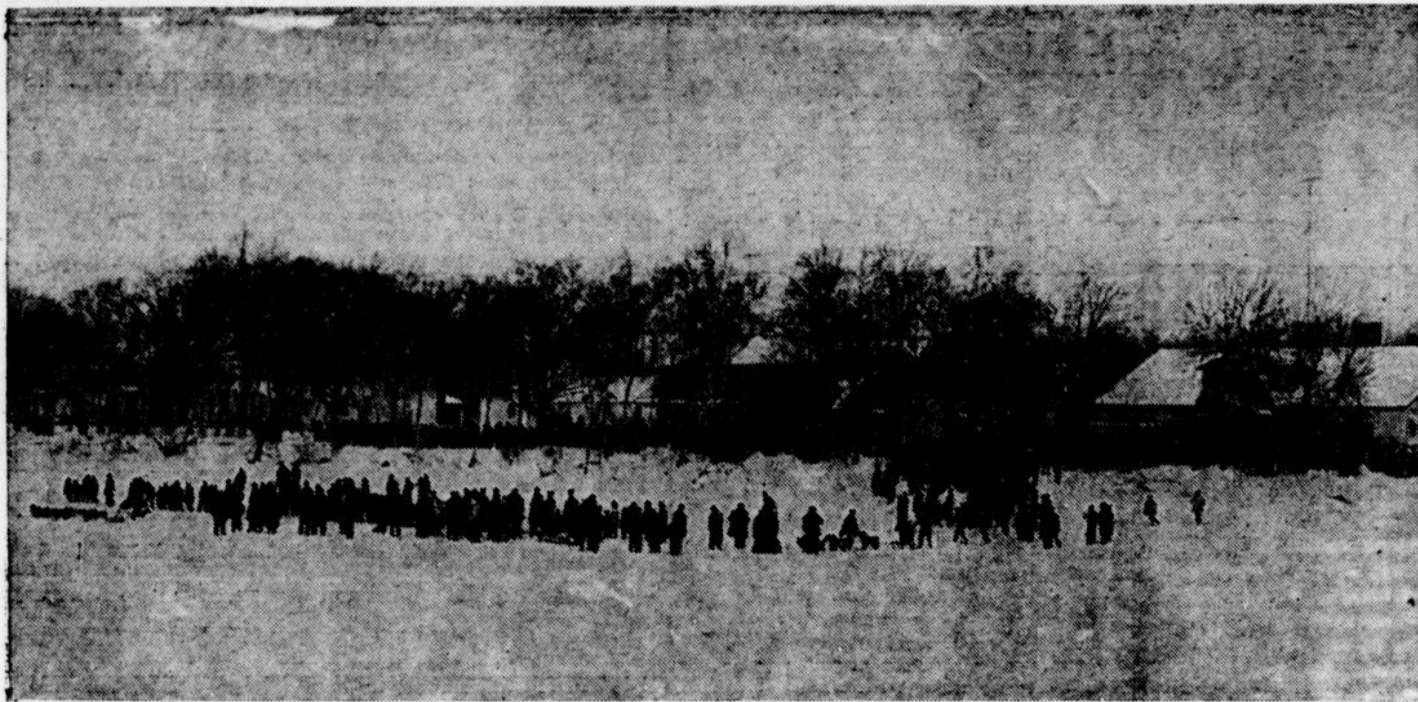
La musique, pourrait-on dire plaisamment, est une affaire trop importante pour qu'on la laisse aux spécialistes. George Little serait bien près de partager cette idée, lui qui préconise que chacun fasse de la musique. Il donne d'ailleurs l'exemple: en famille, avec sa femme et ses enfants, il fait de la musique d'ensemble pour le simple plaisir de jouer. De plus, le directeur de la chorale Bach a été un des fondateurs de l'Association des musiciens amateurs du Canada et il a contribué à monter une musicothèque considérable, où peuvent puiser des musiciens de tous les coins du pays. Le Canada doit assurément beaucoup à un animateur aussi dynamique. Voilà l'une des conclusions que l'on peut tirer du film Musiciens parmi nous, production de l'Office national du film que l'on pourra voir au réseau français de télévision de Radio-Canada, le lundi soir, 28 janvier, à 10h.30, dans la série Temps présent.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Ernest Marois remercie sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messe, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de M. Ernest Marois.

J. A. BRETON, Ing. f., gérant-général.

Advertisement for Conrad Gaudreau, Bicycles, Refrigeration, Serrurier. Includes address: Rue de la Gare, Rue Collin, Rue St-Louis. Contact: C.P. 1026 - Tél.: 93 Montmagny.



MAIGRE LA GRELE ET LA PLUIE... une foule nombreuse s'était donné rendez-vous près du Centre Sportif "Le Bûcheron", dimanche après-midi afin d'assister à la 21ème étape du

Dog-Derby. On évalue à plus de 5.000 les spectateurs qui se pressaient le long de la Rivière-du-Sud.

(Photo "Le Courrier" — R. G.)

Unité Sanitaire de Montmagny

MARDI, 29 JANVIER:
Ste-Apolline: 2 heures:
Clinique de bébés.

MERCREDI, 30 JANVIER:
St-François: 2 heures:
Clinique de bébés.

JEUDI, 31 JANVIER:
Unité Sanitaire: 2 heures à 4:
Clinique de bébés,
Dr. Chs-Aug. Gauthier, m.d.,
Officier Médical

FIANCILLES

A l'occasion de Noël, on annonce les fiancailles de Mlle Françoise Gaudreau, fille de Mme Adrien Gaudreau, et de M. Raymond Mathurin, fils de M. et Mme Jean Mathurin, de Montmagny.

Nos meilleurs voeux.

Placements immobiliers coopératifs à Montmagny

A l'unanimité, les sociétaires de la Co-op de Montmagny ont demandé à Placements Immobiliers Coopératifs de prévoir un local pour leur coopérative de consommation dans le projet de construction d'un centre commer-

cial, à Montmagny.

C'est ce qui ressort de l'assemblée générale spéciale de la Co-op de Montmagny tenue à l'École Beaubien, mardi soir le 22 janvier 1963.

Après le rapport des activités et la présentation du pro-

jet par le président M. Raymond-R. Coulombe, les sociétaires ont été invités à poser toutes les questions qu'ils jugeaient opportunes.

La participation active des sociétaires à cette assemblée a démontré une fois de plus l'intérêt qu'ils portent à leur Co-op. Le tout s'est déroulé dans une atmosphère de franche cordialité.

Les représentants de la Fédération des Magasins Co-op et de Placements Immobiliers Coopératifs ont ensuite adressé la parole.

Placements Immobiliers Coopératifs est une société coopérative dont le but principal

est de favoriser le développement du mouvement coopératif dans la province de Québec, en facilitant aux coopératives et institutions qui collaborent avec elles l'acquisition, la construction et l'opération des immeubles nécessaires ou utiles à leurs fins.

好彩

METS CHINOIS
METS CANADIENS

POUR APPORTER :

TEL.: 927
LUCKY CAFE
26 St-Jean-Baptiste,
Montmagny

BERTHIER



Mme Xavier Bouffard

DECES

A Berthier, le 16 janvier est décédé M. Philias Morency époux de feu Dame Arthémise Bernard. Il était âgé de 87 ans et quelques mois; il demeurait avec son fils.

Il laisse pour pleurer sa perte, M. et Mme Oscar Morency restaurateur de Berthier; deux petits enfants; deux frères, MM. Omer et Maurice Morency; une soeur, Mme Napoléon Mercier, Aliee Morency ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Service et sépulture à Berthier. La direction des funérailles était confiée à la maison Laurent Nor-

mand de Montmagny. Nos condoléances à la famille en deuil.

—O—

VA ET VIENT

Mme Isabelle Beaubien, M. et Mme Roland Bouffard de Montréal Mme J-A Bouffard de St-Rédempteur étaient récemment les invités de M. et Mme Xavier Bouffard de Berthier.

Mme Léo Laterreur est partie pour aller rejoindre son époux.

M. et Mme Yvan Fortier sont allés demeurer en Californie.

Mme Victor Beaulieu était récemment de passage à Montmagny chez sa fille, Mme R. Jacques.

Trophées remportés

Dimanche soir, à la suite de la seconde compétition du Dog-Derby, de nombreux trophées furent distribués aux vainqueurs de l'épreuve.

Les trois trophées Molson, le trophée "Dr Ballard" et le premier prix en argent furent attribués à M. Marcel Plante, vainqueur du Dog-Derby. Il est à noter que chacun des participants s'est vu décerner un prix.

Parmi les prix spéciaux, mentionnons une plaque gravée en cuivre offert par *Les Editions Marquis Lée* et attribuée à Me Paul J. Brown, pour le plus bel attelage.

Un prix spécial a aussi été attribué à Mme N. Bouffard pour son esprit sportif.

Soirée Lacordaire

Dimanche soir, le 27 janvier, à 8¼ heures, assemblée mensuelle des Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Thomas à la salle de l'École Beaubien. Comme il s'agit d'une réunion importante, nous aimerions bien que tous les membres soient présents.

Ceux qui n'ont pas encore payé leur contribution pour 1963, pourront le faire à cette occasion.

Il y aura initiation de nouveaux membres et une partie récréative. Invitation à tous.

Souhaitons que l'année 1963 réalise un grand souhait de ce cercle, celui de voir régner la température dans tous les foyers.

LA DIRECTION

Vieille monnaie, collections de timbres, vieux fusils, vente, achat, échange, adressez-vous à :

PAUL FOURNIER

Tél.: 221 — C. P.: 962 — Montmagny

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES MAISONS

Les prêts pour l'amélioration des maisons sont accordés par l'entremise de votre banque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation pour réfection ou réparation à l'extérieur ou à l'intérieur d'une maison, ainsi que pour un grand nombre d'autres travaux d'amélioration. Vous pouvez emprunter jusqu'à \$4,000 remboursables en une période allant jusqu'à 10 ans. Ces prêts peuvent également être consentis aux propriétaires d'immeubles en location.

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES FERMES

Les prêts pour l'amélioration des fermes, garantis par le gouvernement, sont offerts par l'entremise de votre banque, jusqu'à concurrence de \$7,500 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans. Ces prêts peuvent être appliqués à l'achat de tout genre d'équipement agricole et à l'amélioration de la maison ou des bâtiments de la ferme.



Autorisé par l'Hon. Michael Starr,
Ministre du Travail du Canada.

Amédée Gendreau, Enr.

BERTRAND GENDREAU, prop.

MOULIN À SCIE

Marchand de bois. — Moulures de toutes sortes.

— Préparation générale de bois. —

Rue Papineau, Montmagny.

Tél.: Bureau 358

Tél.: Rés. 1362

VENTE APRES INVENTAIRE

SPECIAUX OFFERTS

Lainages, 60 pouces long. 1.29 et 2.98 la vg.

Velours cordé89 la vg.

Broadcloth 1 sou le pouce.

et de multiples spéciaux pour la période de cette vente au

FAVORI DU TEXTILE

98, du Dépôt. — Voisin du Manège Militaire.

Montmagny

Tél.: 406



Marcel Plante vainqueur du "Dog-Derby"

La Ville de Montmagny a connu une activité sportive intense en fin de semaine alors que se déroulait le Dog-Derby 1963.

Le grand vainqueur de cette compétition est sans contredit M. Marcel Plante, de Lauzon, gagnant du Dog-Derby de Val St-Michel, les 12 et 13 janvier derniers. Lors de la course de samedi, l'attelage de M. Plante mit 1.15 et 55 secondes à parcourir le trajet. Dimanche, le trajet un peu plus court fut fait en 1.29 et 40 secondes. L'attelage de M. Plante se classa premier au terme des deux épreuves.

Au cours de l'après-midi de samedi une température idéale favorisa le succès de la première course. Les départs se sont effectués sur la route

n° 2, face au Centre Civique de Montmagny. Quelques secondes après le départ, les coureurs s'engageaient sur les rues St-Magloire, Ste-Marie, St-Paul pour ensuite s'engager sur la Rivière-du-Sud jusqu'à un quart de mille du pont de St-Pierre. Le retour s'effectuait par le même chemin.

Dès 1 h. 30, une foule assez considérable déambulait sur la route de l'aréna où tous les "mushers" et leurs chiens attendaient l'heure du départ. L'animateur des départs et des arrivées n'était nul autre que M. Alfred Abel, de Québec. Des spectateurs s'échelonnaient tout le long des rues qu'empruntait le trajet. La circulation était particulièrement dense à l'angle des rues St-Louis et St-Paul. On retrouvait aussi de nombreux spectateurs sur la Rivière-du-Sud, jusqu'au pont de Saint-Pierre.

Le soir, une grande soirée réunissait au Centre Civique; les "mushers", leurs amis et tous les sportifs de Montmagny et de la région.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une assez forte tempête de neige s'abattit sur la région ce qui compliqua les préparatifs de la course du lendemain. Néanmoins, le tracé fut refait sur la Rivière-du-Sud et à 2 heures précises, le premier départ s'effectuait

en face du Centre sportif *Le Bûcheron*.

Malgré le temps quelque peu maussade, la foule fut encore plus grande que la veille. Bravant les quelques pouces de neige tombée au cours de la nuit, la grêle et même la pluie, plus de cinq mille spectateurs s'échelonnaient tout le long de l'avenue des Bouleaux, de la rue St-Ignace, de la rue St-Louis et de la rue Collin. Plusieurs automobiles étaient stationnées sur la route qui longe de place en place la Rivière-du-Sud jusqu'au pont de St-Pierre. Tous les attelages mirent sensiblement plus de temps à parcourir le même trajet la veille. Le gagnant, M. Plante revenait après 1 h. 29 et 40 secondes, tandis que le dernier attelage entraînait après 3 h. 14 m. et 55 secondes de course.

Dans la soirée de dimanche, avait lieu la remise officielle des trophées et des prix de la compétition. Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne la liste des prix et trophées distribués.

Le Dog-Derby 1963 fera époque dans les annales sportives de Montmagny, et cela est dû en grande partie à la collaboration de la population et au bon esprit sportif de tous les participants et aussi un peu... aux promoteurs Lucien Blais et "Bob" Normand.

Gaston Boucher.

Après le Dog-Derby...

...les organisateurs et les participants remercient le public de sa collaboration à la ligne d'arrivée (surtout dimanche) et sur tout le parcours des deux courses...

...grand merci de même à "Bob" Normand et à son équipe de jeunes filles et jeunes gens pour leur précieuse collaboration dans la vente des billets, programmes et écussons...

...nous nous en voudrions de ne pas souligner le magnifique travail des policiers et agents de circulation durant ces deux journées sportives...

...nous avons de même apprécié l'offre de plusieurs propriétaires de garages et d'entrepôts chauffés pour loger les attelages durant la nuit...

...il serait difficile de ne pas souligner le très beau travail de M. Alfred Abel, président du Stadacona Stee Dog Club, qui nous a donné une description des plus pittoresques et qui s'est dévoué sans compter pour le

succès de ces deux jours...

...les "mushers" (conducteurs) ne souhaitent qu'une chose : revenir à Montmagny, l'an prochain...

...tous les spectateurs et les participants ont été à même de constater la collaboration des vétérinaires et de la Société Protectrice des Animaux de Montmagny...

...le trajet de la course a été abrégé de un mille à cause de la température douce de fin de semaine...

...Marcel Plante, le champion des deux étapes, est parti l'avant-dernier samedi et le dernier dimanche... Il a eu presque tous les attelages à dépasser et à rencontrer...

...toutes les équipes qui ne sont pas parties samedi ou dimanche, avaient payé leur enregistrement. Les seules causes de leur défection étaient un ou plusieurs chiens blessés, ou le "musher" lui-même blessé...

...le chien présumé mort samedi soir... était tout simplement épuisé (des humains l'auraient été à moins...)

...les organisateurs remercient chaleureusement la presse, la radio, la télévision de même que l'unité mobile des haut-parleurs...

...plusieurs spectateurs ont suggéré que le parcours soit modifié ou changé l'an prochain... Selon plusieurs "mushers" la Rivière-du-Sud est l'endroit idéal pour une compétition de ce genre...

...et pour finir, souhaitons ardemment que le prochain Dog-Derby voit plusieurs équipes de Montmagny ou de la région...



HUE...! DIA...! OUSTE...! La foule massée au confin de la rue St-Paul souhaite bonne chance au "musher" Wilfrid

Lépine qui s'engage sur la Rivière-du-Sud. Samedi après-midi, la température était idéale pour une compétition de

ce genre et la plupart des spectateurs ont été émerveillés par la "performance" des équipes. Le "musher" "Wilfrid Lépine

qui est parti le 10ième sur le signal du départ s'est classé deuxième pour les deux compétitions.

(Photo "Le Courrier" — R. G.)



"LES LOISIRS" — Ci-dessus, l'équipe des "Loisirs" de la catégorie des Pee-Wee, dirigé par M. Pierre Normand. Cette équipe a gagné

le championnat 1961-1962 et elle est bien décidée à conserver son titre.

St-Eugène

Nos sincères félicitations sont adressés à M. Gérard Gagné qui a été élu marguillier en remplaçant de M. Amédée Litalien, marguillier sortant de charge. Le banc d'oeuvre se compose de M. Gérard Normand, de M. Louis Bélanger et de M. Gérard Gagné.

PATINOIRE

Depuis décembre, la patinoire du village, offre à tous les adeptes du

patin, des heures de sain divertissement. On peut patiner tous les soirs, sauf, le lundi et le mercredi alors qu'il y a pratique de hockey.

NOS MALADES

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Joseph Cloutier (facteur), à M. Louis-Marie Cloutier, (vice-prés. des Lacordaires) et à Mme Henri Deladurantaye qui

sont hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Ainsi qu'à Mme Louis Caron, hospitalisée dans un hôpital de la vieille capitale.

NOS ETUDIANTS

A St-Eugène: collège 98 élèves; couvent 145 élèves; école No 3: 23 élèves; école No 4: 30 élèves.

A Montmagny: Collège 26 élèves couvent 8 élèves; Art et Métier: 10 élèves.

L'Islet: Ecole Normale, 8 élèves Ste-Anne de la Pocatière: Collège, 3 élèves.

St-Damien: Couvent, 2 élèves. St-Michel (B) Couvent 2 élèves. St-Romuald: Collège, 1 élève.

Nous souhaitons à tous nos étudiants et étudiantes et à tous ceux dont les cours diffèrent de ceux qui sont ici mentionnés, une année scolaire remplie de succès. Et que le but visé pendant ces mois soit atteint.

Thérèse GUIMONT

MONTMAGNY TIRE SHOP

Vulgarisation — Remorquage
RUE ST-IGNACE TEL: 203

Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Silent Traction Rib. Vente de pneus usagés de toutes grandeurs

Cap-St-Ignace

A. Bergeron

DECES

A Montréal, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Léonce Thibeault époux de feu Dame Anna Guimont.

A L'Islet, est décédé à l'âge de 75 ans, M. Amédée Landry, époux de Dame Céline Poitras.

VA ET VIENT

Mme Albert Mathieu de Daniel-

son, E.U. est en visite chez son frère, M. Napoléon Cloutier. Elle s'est également rendue à Montréal visiter sa soeur Mme Emilien Frégeau.

—O—

Mme L. Bouchard de Lévis, est venue rendre visite à sa soeur, Mme Edouard De Ladurantaye.

Ligue de Hockey de L'Islet-Comté en pleine activité

Liste des premiers compteurs débutant le 26 décembre et comptant les parties jouées jusqu'au 19 janvier 1963.

	Buts	Ass.	Total
Bélanger Jacques, L'Islet sur Mer	11	12	23
Laquet Georges, L'Islet sur Mer	8	15	23
Arsenault Jacques, Trois-Saumons	8	11	19
Bélanger Jacques, Trois-Saumons	8	6	14
Journeault Hilaire, L'Islet sur Mer	6	7	13
Chouinard Marcel, L'Islet sur Mer	2	9	11
Arsenault Gilbert, Trois-Saumons	4	5	9
Laurendeau Claude, St-Jean-Port-Joli	5	3	8
Mignault Jacques, L'Isletville	3	5	8
Arsenault Claude, L'Isletville	3	5	8
Caron Michel, L'Isletville	1	7	8
Ouellet Euclide, L'Isletville	4	3	7
Dubuc Richard, L'Isletville	3	4	7
Journeault André, L'Isletville	0	7	7

POSITION DES EQUIPES

	P.J.	G.	P.	N.	Total
L'Islet sur Mer	8	6	2	0	12
Trois-Saumons	8	3	5	0	6
L'Isletville	8	2	6	0	4
St-Jean-Port-Joli	3	2	1	0	4

MOYENNE DES CERBERES

	P.J.	P.C.	Moyenne
Cloutier Jean-Marc, L'Islet sur Mer	8	31	3.87
Ronald Jean, Trois-Saumons	8	32	4.00
Bourgault Roger, St-Jean-Port-Joli	3	16	5.33
St-Pierre Germain, L'Isletville	8	44	5.50

Tous les transporteurs CONNAISSENT les

Quand les connaisseurs en camions parlent de leurs véhicules, ils en viennent toujours à GMC car ils comptent sur leur sûreté de marche. Les nouveaux GMC possèdent des châssis échelle, une robustesse supérieure tout en conservant la capacité d'adaptation nécessaire aux travaux hors route. Les ressorts à flexibilité variable fournissent

De ½ à 60 tonnes—fabriqués pour les conditions de travail de Canada

"QUALITÉS QUI RAPPORTENT"
de chaque camion GMC!

toujours la meilleure action amortissante. Et vous constaterez que les ensembles moteurs GMC procurent le maximum d'économie et de durée. Les transporteurs savent que les GMC sont conçus et construits pour que tous leurs organes durent à la tâche. Les GMC sont d'une qualité parfaite. Rendez visite au concessionnaire GMC.

Chaque camion GMC présente toutes les qualités qui rapportent!



GMC



Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit du dimanche", tous les dimanches soir à 8 h., au canal 2.

BEDARD AUTOMOBILES, LIMITEE

Rue St-Jean-Baptiste.

Tél. : 553, Montmagny



Activités de la Ligue de Hockey L'Islet-comté

La ligue de hockey de L'Islet-Comté est heureuse de vous inviter aux nombreuses parties qui se disputeront bientôt sur chacune des patinoires.

Je tiens à mentionner qu'il y aura plusieurs trophés à accorder, notamment celui du premier compteur, celui du premier cerbère, ain-

si que de nombreux autres. Je voudrais aussi mentionner le nom de Georges Paquet qui, dernièrement, dans une partie de cédule, a compté 7 buts, soit quatre buts et trois assistances. Je tiens à le féliciter lui et tous ses co-équipiers qui forment la ligue de L'Islet-sur-Mer.

Bertrand THIBAUT, secrétaire-adjoint.

"SANS COMMENTAIRE"

Ne pas oublier qu'il y aura une réunion des Gais Tourbillons, demain soir, à la Salle publique.

o-o-o-o
que les premiers arrivés se-
te d'inscription. N'oubliez pas
que le nombre est limité et
que les premier arrivés se-
ront les premiers servis...

o-o-o-o
On demande surtout la co-
opération des garçons. Venez
joindre les rangs, vous ne le
regretterez pas...

o-o-o-o
Il est rumeur qu'une salle
de quilles soit aménagée à
L'Isletville, dans l'édifice de
la Banque Canadienne Natio-
nale, sur l'avenue des Récol-
lets...

o-o-o-o
Si cela se réalise (nous l'es-
pérons tous) L'Islet-sur-Mer
n'aura probablement jamais

Errata

Dans l'article se rapportant à
la Chorale de jeunes de L'Islet-sur-
Mer, publié le 10 janvier, un
malencontreux oubli m'a fait
omettre le magasin de Mme Ar-
thur Boucher. L'accueil fait par
ce magasin à la jeune chorale a
été très sympathique et j'espère
qu'on saura pardonner mon ou-
bli. C. Poitras.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie
est ma profession
Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

47, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 960 — C. P. 1033
MONTMAGNY

SON LIFE DU CANADA

la sienne... puisque la distan-
ce entre les deux paroisses de
notre grand L'Islet métropo-
litan est assez minime...

o-o-o-o
L'Isletville vient au cinéma
à L'Islet-sur-Mer et nous,
nous irons jouer aux quilles
chez-eux... et cela dans la
meilleure entente possible...

o-o-o-o
Dans les joutes de hockey
qui se disputent dans L'Islet,
il y a un type qui bouge com-
me pas un sur la glace: c'est
Jacques Bélanger... Il est vrai
que sa petite amie est tou-
jours là pour l'encourager...

o-o-o-o
Quoiqu'on dise, on a la
meilleure équipe de hockey
de la région et on se doit de
l'encourager...

o-o-o-o
Quelqu'un organisera-t-il
quelques activités carnavales-
ques à L'Islet-sur-Mer au
cours de l'hiver? Il serait
temps... Espérons qu'un or-
ganisme en prendra la char-
ge... comme le Comité des
Loisirs de la Chambre d'ini-
tiative Bonsecours, par exem-
ple...

o-o-o-o
Quelque chose de nouveau
à L'Islet-sur-Mer... La pêche
à la "loche" à l'intérieur...
M. Lucien Guay s'est érigé
une petite cabane sur les gla-
ces et dit que la pêche est
très bonne...

o-o-o-o
L'idée est bonne et espé-
rons qu'elle se propagera afin
de faire un coin d'activités de
L'Islet-sur-Mer...

o-o-o-o
Encore du nouveau: Le ci-
néma *Sombrero* fait tirer cha-
que mois un prix de cinquante
dollars. Chaque entrée
donne une chance. Le pre-
mier tirage aura lieu le 2 fé-
vrier et si la personne dont
le nom aura été tiré au sort
n'est pas présente dans la sal-
le, le montant sera haussé à
cent dollars pour le mois sui-
vant...

o-o-o-o
Au cinéma en fin de semai-
ne: "Les Travaux d'Hercule",
avec Steve Reeves. En cou-
leurs et cinémascope. Pro-
gramme double. "L'Invincible
Spaceman". Film de fiction.



ESCROQUERIE DU FAUX TIMBRE

Un escroc célèbre a dit: "Les
timbres rares coûtent une fortune,
et bien peu de gens peuvent se les
procurer. Alors que reste-t-il pour
les moins fortunés qui voudraient
les avoir dans leur collection?
Pourquoi ne serait-il pas permis
d'en faire des copies?"

Cet escroc fameux dans l'histoi-
re des faux timbres se compare à
un peintre qui fait des reproductions
de tableaux célèbres. Pou-
vons-nous lui jeter la pierre? Com-
bien d'amateurs de belle peinture
ne se contentent-ils pas de ces re-
productions, n'ayant pas les moy-
ens de se payer les originaux?

Il est reconnu qu'environ 15 à
20 millions de philatélistes dépen-
sent pour environ \$50,000,000 aux
Etats-Unis seulement; il n'est donc
pas étonnant que des individus pro-
fitent du fanatique marché mon-

diat des timbres-poste pour orga-
niser la mise en vente de faux tim-
bres. C'est au public d'être sur ses
gardes comme nous le sommes pour
les faux billets de banque.

La chose en est rendu à un tel
point que la collection des faux-
timbres est devenue un passe-temps
pour certains philatélistes. Ce qui
fait dire à un vendeur de la rue
Nesseau: (la rue des vendeurs de
timbres à New-York), "que bien-
tôt, peut-être, les faux timbres au-
ront plus de valeur que les vrais".

Clermont POITRAS



A L'Islet-sur-Mer, le 17 janvier
1963, à l'âge de 74 ans, est décé-
dé M. Amédée Landry, époux de
dame Céline Poitras.

Le service funéraire a eu lieu
lundi en l'église de L'Islet-sur-Mer
et l'inhumation au cimetière de la
paroisse.

La direction des funérailles avait
été confiée à la Maison Kirouac &
Fils de L'Isletville.

A la famille éprouvée par ce
deuil, Le Courrier de Montmagny-
L'Islet offre ses plus sincères sym-
pathies.

Nouvelles des gais tourbillons

Je tiens à remercier tous ceux
qui suivent nos activités et les cours
de danse. Sachez que ça nous fait
énormément plaisir de vous avoir
avec nous et bienvenue aux nou-
veaux.

J'aimerais vous donner ici les
dates de nos quatres prochaines
soirées. Elles auront lieu ces soirs
là, à moins d'imprévus incontrolla-

bles: 25 janvier, 8 février, 15 fé-
vrier et 8 mars.

Je me permets en passant de
vous donner deux conseils pour ces
prochaines soirées: n'oubliez pas
vos cartes de membres... et aussi
une grande provision de joie et
de bonne humeur.

Raynald THIBAUT,
président.

ET MAINTENANT... UNE VRAIE BONNE DOW



MATERIAUX DE CONSTRUCTION
A L'ISLETVILLE ET MONTMAGNY

PLANCHES MURALES — COUTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURE GILDEN
ISOLATION

JOS. PROULX

MONTMAGNY L'ISLETVILLE
4, rue Du Peuple — Tél.: 85-w — Tél.: 247-5262

NAISSANCES

MONTMAGNY

OUELLET — Le 31 décembre 1962 est né Joseph-Emile-Charles, fils de M. et Mme Gérard Ouellet née Simone Fortin, Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Fortin, grand'mère de l'enfant, et M. Emile Fortin, oncle de l'enfant. Porteuse, Mlle Hélène Fortin, tante de l'enfant.

BARD — Le 25 décembre 1962 est né Joseph-Jean-Noël, fils de M. et Mme Alphonse Bard née Madeleine Labonté, Parrain et marraine M. et Mme Paul Cloutier, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Rachel Bard, sœur de l'enfant.

RICHARD — Le 22 décembre 1962 est né Joseph-Daniel-Marie, fils de M. et Mme Robert Richard née Noella Laflamme, Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Pruneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, M. Jean-Paul Messervier, tante de l'enfant.

FRECHETTE — Le 22 décembre 1962 est née Marie-Martine-France, fille de M. et Mme André Fréchette née Colette Fournier, Parrain et marraine, M. et Mme Paul Fournier, grand'parents de l'enfant. Porteuse, Mme Maurice Fréchette, grand'mère de l'enfant.

BLAIS — Le 21 décembre 1962 est née Marie-Anne-Renée, fille de M. et Mme Lucien Blais née Francine Auclair, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bolduc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme François Auclair, grand'mère de l'enfant.

NICOLE — Le 3 janvier 1963 est né Joseph-Jean-François, fils de M. et Mme Armand Nicole née Lucienne Morin, Parrain et marraine, M. et Mme François Matte, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Wellestan Nicole, grand'mère de l'enfant.

MORIN — Le 4 janvier 1963 est née Marie-Jeanne-Arc-Cécile, fille de M. et Mme Henri Morin née Rita St-Amant, Parrain et marraine, M. Omer St-Amant, oncle de l'enfant, et Mlle Jeanne d'Arc St-Amant, tante de l'enfant. Porteuse Mme Ovide Morin, grand'mère de l'enfant.

LACHANCE — Le 4 janvier 1963 est née Marie-Thérèse-Louise fille de M. et Mme Jean-Marc Lachance née Marguerite Petitclerc, Parrain et marraine, M. Gaetan Bertrand, cousin de l'enfant, et Mlle Thérèse Petitclerc, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Lachance, grand'mère de l'enfant.

GAUDREAU — Le 4 janvier 1963 est né Joseph-Charles-Eugène-Yves, fils de M. et Mme Georges-Henri Gaudreau née Alice Bernier, Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Eugène Bernier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Ernest Messervier.

OUELLET — Le 31 décembre 1962 est né Joseph-Emile-Charles, fils de M. et Mme Gérard Ouellet née Simone Fortin, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-Emile Fortin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rose-Hélène Fortin, cousine de l'enfant.

ST-JEAN PORT-JOLI

CHOUINARD — Le 25 décembre 1962 est né Jean-Noël, fils de M. et Mme Julien Chouinard, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fortin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Julien Chouinard, mère de l'enfant.

BERUBE — Le 1 janvier 1963 est né Jacques, fils de M. et Mme Amédée Bérubé, Parrain et marraine, M. Réjean Gagnon, cousin de l'enfant, et Mlle Lise Bérubé, sœur de l'enfant. Porteuse, Mlle Claire Bérubé, sœur de l'enfant.

ROBILLARD — Le 31 décembre 1962 est né Louis, fils de M. et Mme Jean-Marcel Robillard, Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Mathieu, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Rose Robillard, grand'mère de l'enfant.

DUBE — Le 26 décembre 1962 est née Nathalie, fille de M. et Mme Roland Dubé, Parrain et marraine, M. Jean-Marie Laurendeau, oncle de l'enfant, et Mlle Thérèse Laurendeau, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Roland Dubé, mère de l'enfant.

ST-ROCH DES AULNAIES

GAGNON — Le 19 décembre 1962 est née Diane, fille de M. et Mme Jean-Luc Gagnon, Parrain et marraine, M. et Mme René Biloéau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Céline Fortin, tante de l'enfant.

ST-PAMPHILE

RICHARD — Le 19 décembre

1962 est né Guy, fils de M. et Mme Lin Richard, Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Richard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lise Richard, sœur de l'enfant.

THIBAUT — Le 2 janvier 1963 est né Daniel, fils de M. et Mme Jean-Paul Thibault, Parrain et marraine, M. et Mme Patrick Charland, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jean-Paul Thibault mère de l'enfant.

BELANGER — Le 28 décembre 1962 est né Christian, fils de M. et Mme Raymond Bélanger, Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Bélanger, grand'parents de l'enfant. Porteuse, Mme Roméo Bélanger, tante de l'enfant.

GAGNON — Le 29 décembre 1962 est né Joseph-Sylvain, fils de M. et Mme Aldey Gagnon, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Emile Morin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lisette Gagnon, tante de l'enfant.

BOURGAULT — Le 31 décembre 1962 est née Marie-Carole, fille de M. et Mme Pierre Bourgault née Rollande Pelletier, Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Bourgault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Suzanne Bourgault, sœur de l'enfant.

STE-LOUISE DE L'ISLET
LABBE — Le 22 décembre 1962 est né Noël, fils de M. et Mme Robert Labbé, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Morin, oncle et tante de l'enfant.

ST-AUBERT
BERNIER — Le 22 décembre 1962 est né Sylvain, fils de M. et Mme Adrien Bernier, Parrain et marraine, M. Hervé Bernier, frère de l'enfant, et Mlle Lisette Bernier sœur de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Desrosiers, tante de l'enfant.

STE-PERPETUE
PELLETIER — Le 22 décembre 1962 est né Alain, fils de M. et Mme Jean-Guy Pelletier, Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Eugène Pelletier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Donat Pelletier, tante de l'enfant.

CHOUINARD — Le 24 décembre 1962 est né Mario, fils de M. et Mme Jean Chouinard, Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Leblanc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jean Chouinard, mère de l'enfant.

ST-FRANCOIS
MONTMINY — Le 15 décembre 1962 est né Joseph-Nérée-Yvon, fils de M. et Mme Rosarie Montminy née Yvonne Asselin, Parrain et marraine, M. et Mme Nérée Théberge, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alphonse Montminy, grand'mère de l'enfant.

BERTHIER EN BAS
LAFLAMME — Le 24 décembre 1962 est né Marie-Hélène-Réjeanne, fille de M. et Mme Rémi Laflamme née Michelle Dufour, Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Dufour, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Ernest Laflamme, grand'mère de l'enfant.

ST-EUGENE
THIBAUT — Le 22 décembre 1962 est né Marie-Marguerite-Guy-laine, fille de M. et Mme Gérard Thibault née Yvonne Clavet, Parrain et marraine, M. et Mme Armand Clavet, grand'parents de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Thibault, grand'mère de l'enfant.

TOURVILLE
NOEL — Le 30 décembre 1962 est née Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Georges Noël, Parrain et marraine, M. et Mme Anatole Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Edouard Blanchet, tante de l'enfant.

ST-OMER
COUTURE — Le 2 janvier 1963 est née Marie-Sylvie, fille de M. et Mme Roland Couture, Parrain et marraine, M. et Mme André Lambert, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Arsène Couture, grand'mère de l'enfant.

ST-ADALBERT
CARON — Le 2 janvier 1963 est né Jocelyn, fils de M. et Mme Jean Caron, Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Castonguay, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Armand Dubé, grand'mère de l'enfant.

ST-DAMASE
FOURNIER — Le 2 janvier 1963 est née Marie-Claude, fille de M. et Mme André Fournier, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Morneau, oncle et tante de l'enfant.



AU RICHELIEU LA POCATIÈRE — Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse, était l'invité d'honneur lors du grand souper marquant l'installation du nouveau conseil et l'initiation de plusieurs nouveaux membres. De gauche à droite: M. Edmond

Dionne, de St-Jean-Port-Joli, élu président du Club Richelieu pour la région de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse; M. Elzéar Martel, de la Pocatière, président sortant de charge.

fant, Porteuse, Mme Bertrand Grenier, tante de l'enfant.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE
AUBE — Le 1 janvier 1963 est né Joseph-Gérard-Alain, fils de M. et Mme Rosaire Aubé née Jeannette Bouffard, Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Aubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Denise Aubé, cousine de l'enfant.

ST-CYRILLE
MOREAU — Le 31 décembre 1963 est née Marie-Thérèse-Linda, fille de M. et Mme Ernest Moreau née Yvette Pelletier, Parrain et marraine, M. et Mme Renaud Hudon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Léofred Moreau, tante de l'enfant.

RICHARD — Le 1 janvier 1963 est née Marie-Marcelle-Brigitte, fille de M. et Mme Maurice Richard née Noella Lord, Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Caron, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Micheline Lord, cousine de l'enfant.

CAP ST-IGNACE
TONDREAU — Le 1 janvier 1963 est né Joseph-Clément-Michel, fils de M. et Mme Robert Tondreau née Hélène Couillard, Parrain et marraine, M. Clément Couillard, oncle de l'enfant, et Mlle Monique Grégoire, cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Louise Gagné, cousine de l'enfant.

ST-PIERRE
FISSET — Le 2 janvier 1963 est né Joseph-Bernard-Richard, fils de M. et Mme Jean-Marie Fisset née Pauline Paré, Parrain et marraine, Révérend Père Bernard Fisset, oncle de l'enfant, et Mlle Jacqueline Fisset, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Hélène Paré, tante de l'enfant.

MANICOUAGAN
BERNIER — Le 3 janvier 1963 est né Joseph-Serge, fils de M. et Mme Jean-Guy Bernier née Olivette Ouellet, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Guy Ouellet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Jean-Baptiste Ouellet, grand'mère de l'enfant.

Les tarifs rouge, blanc et bleu rendent les Maritimes accessibles à tous

Essayez donc ces aubaines du tarif rouge offertes cet automne - de Montmagny à:

- Gaspé, \$9.50
- Charlottetown, \$10.80
- Bathurst, \$7.60
- Halifax, \$11.40
- Campbellton, \$6.10
- Moncton, \$9.50
- Sydney, \$13.00

Le représentant du CN vous fournira tous les renseignements et un calendrier ou trouver le mieux à votre convenance et à votre agenda.